



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



DYNAMIQUE DES PERFORMANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉFIS DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE AU SEIN DE LA CEDEAO

RAPPORT NATIONAL



Guinée



ABDOUL AZIZ DIALLO

MARS 2026



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

DYNAMIQUE DES PERFORMANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉFIS DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE AU SEIN DE LA CEDEAO

RAPPORT NATIONAL

Guinée



Abdoul Aziz DIALLO
Économiste/Consultant Indépendant

TABLE DES MATIÈRES

Abstract	iii
Messages clés	iv
I. Introduction	1
II. Analyse du développement socio-économique récent de la Guinée	2
2.1. Performance du secteur réel	2
2.2. Performance du secteur budgétaire	11
2.3. Performance du secteur monétaire	12
2.4. Performance du secteur extérieur	13
2.5. Performance socio-économique	14
III. Une analyse de la divergence/convergence entre les valeurs projetées des indicateurs socio-économiques dans l'édition 2024 des PERC et les valeurs réelles enregistrées	24
IV. Performance macroéconomique et perspectives de 2025 à 2027	32
4.1. Présentation et analyse des risques	41
4.2. Mesures d'atténuation	42
4.3. Analyse sur l'état de la sécurité alimentaire en Guinée	45
4.4. Examen de la Déclaration et des engagements de Maputo, Malabo et Kampala	45
4.5. Évaluation du niveau de mise en œuvre dans le pays	46
4.6. Situation alimentaire	50
4.7. Analyse des causes de la malnutrition	52
4.8. Réponses à la malnutrition	55
4.9. Liens entre le plan national stratégique multisectoriel de nutrition et d'autres stratégies et plans sectoriels	56
V. Conclusion et recommandations	65
Références	67

ABSTRACT

En 2024, l'économie guinéenne a fait preuve de résilience dans un contexte de transition politique et de chocs externes, notamment l'explosion du dépôt de carburant à Conakry. La croissance du PIB réel a atteint 6,6 %, portée par les secteurs non miniers tels que les services, la construction et l'administration publique. Des réformes clés ont été mises en œuvre, notamment le Programme national de recensement à vocation d'état civil (PN-RAVEC) et le Switch national monétique, renforçant la gouvernance et l'inclusion financière. Malgré les pressions inflationnistes, la stabilité macroéconomique a été maintenue. Le Programme Simandou 2040 devrait transformer profondément le paysage socio-économique du pays, avec des perspectives de croissance à deux chiffres dès 2025.



MESSAGES CLÉS

- L'économie guinéenne est résiliente, mais la croissance doit être plus inclusive pour réduire la pauvreté.
- Le programme Simandou 2040 est une opportunité historique de transformation structurelle.
- La sécurité alimentaire et la malnutrition restent des défis majeurs, nécessitant des réponses multisectorielles.
- Les finances publiques et la soutenabilité de la dette sont sous pression.
- Les réformes dans les domaines de la gouvernance, de l'agriculture et du capital humain sont essentielles à un développement durable.
- L'intégration régionale est encore limitée, avec le Mali comme principal partenaire CEDEAO.
- Les risques sont multiples, mais des politiques proactives peuvent en limiter les effets.

I. INTRODUCTION

En 2024, l'activité économique de la Guinée s'est inscrite dans un contexte de transition politique visant à renforcer la gouvernance, relancer l'économie et rétablir l'ordre constitutionnel. Des avancées significatives ont été enregistrées, notamment à travers la mise en œuvre du **Programme national de recensement à vocation d'état civil et d'attribution d'un identifiant unique (PN-RAVEC)**, ainsi que la vulgarisation de la nouvelle constitution, dans la perspective d'un retour à un régime constitutionnel normal. Parallèlement, les autorités ont renforcé le suivi et la gestion des impacts de l'incendie survenu le 18 décembre 2023 au principal dépôt d'hydrocarbures du pays. Dans les domaines numériques et financiers, le lancement du **Switch national monétique et digital** représente une étape majeure dans la modernisation du système de paiements électroniques et le renforcement de l'inclusion financière à l'échelle nationale.



II. ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉCENT DE LA GUINÉE

La croissance économique de la Guinée reste robuste, mais elle n'est pas suffisamment inclusive pour réduire significativement la pauvreté.

2.1. Performance du secteur réel

- **Dynamique récente du PIB réel**

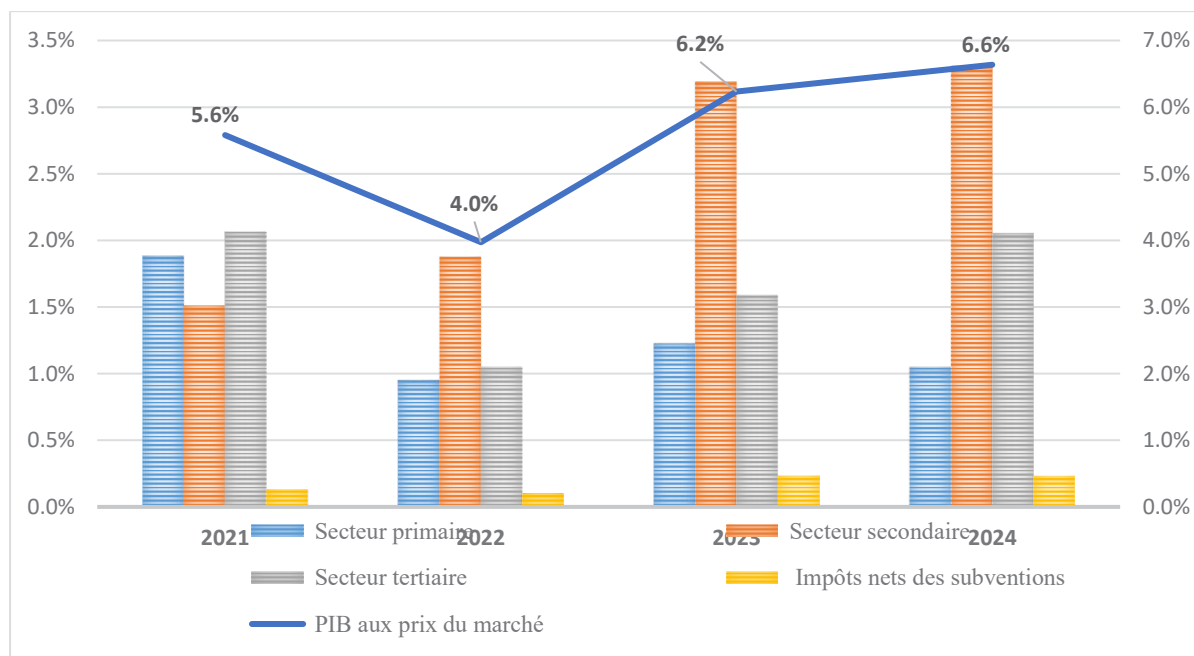
Malgré un environnement mondial peu favorable en 2024, caractérisé notamment par des incertitudes persistantes dues aux tensions géopolitiques ainsi que par les effets induits de l'incendie du dépôt central du carburant de Conakry, l'économie guinéenne a affiché une croissance soutenue. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 6,6 % en 2024 contre 6,2 % en 2023, traduisant une nette amélioration. Cette amélioration est principalement portée par la bonne performance des secteurs non miniers, notamment les services, la construction, l'énergie, ainsi que l'administration publique.

Dans le cadre de l'exploitation du gisement de fer du Mont Nimba, le Gouvernement a envisagé l'élaboration d'un programme de développement socio-économique hautement stratégique appelé le « **Programme Simandou 2040** » pour accélérer la transformation structurelle de la Guinée. Ce programme qui complète le Programme de référence intérimaire (PRI), comportera notamment la création de nouvelles villes, de nouvelles routes, de nouveaux projets agricoles, de nouvelles zones économiques spéciales, etc.

L'accélération de la croissance en 2024 dépendrait de plusieurs facteurs, notamment : i) la poursuite des réformes engagées dans le secteur minier ; ii) la bonne tenue de la campagne agricole et ses effets favorables sur les industries agro-alimentaires ; iii) la dynamique de l'activité dans le secteur de la construction en lien avec la mise en œuvre des programmes d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires ; iv) la bonne tenue de l'activité dans les industries manufacturières, notamment les industries de fabrication de matériaux de construction, en soutien aux travaux de BTP ; v) l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et le climat des affaires ; vi) la vitalité de l'activité au Port autonome de Conakry (PAC) et ses effets induits sur les activités de service. Par ailleurs, l'amélioration de l'activité dans les secteurs secondaires et tertiaires, de même que le

renforcement de la gouvernance financière permettrait d'améliorer l'efficacité des régies financières et d'accroître la mobilisation des impôts et taxes.

Figure 1 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB de 2021 à 2024 (en %) :



Source : À partir des données de la Direction nationale du plan/cadrage macroéconomique

Du côté de l'offre, les résultats macroéconomiques se déclinent comme suit :

- **Secteur primaire**

En 2024, le secteur primaire a connu un ralentissement de sa croissance, avec un taux de 5,3 %, contre 6,1 % en 2023. Cette décélération traduit une conjoncture moins favorable, marquée notamment par des résultats contrastés dans les filières de l'agriculture vivrière et d'exportation. Les **activités agricoles** ont connu un fléchissement, affichant un taux de croissance de 5,2 % en 2024, contre 6,9 % en 2023. Ce ralentissement s'explique principalement par la faible performance persistante de la production de riz et par la diminution des exportations de noix de cajou.

Cependant, les **activités d'élevage** ont progressé, passant de 5,4 % en 2023 à 6,2 % en 2024. Cette progression s'explique par les efforts soutenus des autorités dans les domaines de la production et de la santé animales à travers notamment la mise à disposition des fermiers avicoles de 1 000 tonnes de maïs sur 2 000 tonnes prévues, la



formation de jeunes éleveurs, la mise à disposition de noyaux de reproducteurs pour accroître le cheptel, ainsi que la construction d'infrastructures d'élevage adaptées. En parallèle, les autorités ont poursuivi la lutte contre les maladies animales à travers des campagnes de vaccination et de prévention contre les épizooties.

Quant aux **activités de pêche**, elles ont notamment contribué à la hausse du secteur primaire, grâce aux efforts déployés dans la mise en œuvre du Schéma de financement du Plan de relance stratégique 2022-2027 du sous-secteur de la pêche. En effet, le taux de croissance de ce sous-secteur s'est situé à 6,1 % en 2024 contre 6,0 % en 2023. Cette performance est le reflet de l'acquisition et de la mise à disposition des intrants dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Pêche Artisanale en Guinée (PAPAG). Cet important a permis de mettre sur le marché local 457 296 tonnes de poissons en 2024 contre 435 290 tonnes en 2023, soit une augmentation de 22 006 tonnes de poissons, destinés exclusivement à la consommation des ménages.

Par ailleurs, **les activités sylvicoles** ont connu une baisse, avec un taux de croissance passant de 1,6 % en 2023 à -2,8 % en 2024. Cette situation résulte de la poursuite par le Gouvernement de ses actions en matière de gestion durable des ressources forestières, en encadrant étroitement les activités de coupe de bois.

• Secteur secondaire

Le secteur secondaire guinéen, dominé par les activités extractives, joue un rôle central dans l'économie nationale. En effet, le taux de croissance du secteur secondaire s'est établi à 9,5 % en 2024, soit la même progression enregistrée en 2023.

Les activités extractives ont connu une hausse de 9,5 % en 2024 contre 9,8 % en 2023. Ce léger ralentissement s'explique principalement par la suspension temporaire des opérations de la Guinea Alumina Corporation (GAC), l'un des principaux acteurs du secteur de la bauxite. Cette interruption a entraîné une baisse de sa production et de ses exportations, affectant ainsi la dynamique globale du secteur extractif.

Les activités de production de l'eau, de l'électricité et du gaz ont connu une hausse de 9,2 % en 2024 contre 8,7 % en 2023. Cette amélioration est attribuable notamment à une meilleure disponibilité du carburant, ayant permis un fonctionnement plus régulier des

centrales thermiques, ainsi qu'à une bonne capacité de retenue d'eau dans les barrages hydroélectriques, favorisée par des conditions hydrologiques favorables.

Les activités de construction ont progressé de 8,6 % en 2024 contre 14,0 % en 2023. Ce ralentissement est principalement imputable à l'approche de la fin des grands chantiers de construction engagés par certaines sociétés minières, dont les investissements en infrastructures ont atteint une phase de maturité.

- **Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire a connu une croissance de 5,1 % en 2024 contre 3,8 % en 2023, principalement tirée par la reprise des activités commerciales et de services, favorisée par une amélioration des conditions d'approvisionnement en carburant et une meilleure accessibilité des biens et services.

Les activités de commerce ont progressé de 3,7 % en 2024, soit un rythme identique à celui observé en 2023. Cette stabilité s'explique par une reprise modérée de la demande intérieure, compensée par les effets persistants de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages. Par ailleurs, bien que les conditions d'approvisionnement se soient améliorées, notamment après les perturbations de 2023, la prudence des acteurs économiques et la hausse des coûts logistiques ont limité l'expansion du commerce de détail.

La croissance des **services d'hôtellerie** s'est établie à 4,8 % en 2024, contre 3,5 % en 2023. Cette progression s'explique par la reprise des déplacements professionnels et administratifs, la relance des événements publics et privés, ainsi que l'amélioration de l'offre hôtelière dans les principales zones urbaines.

Le taux de croissance des **activités de transport** s'est établi à 5,3 % en 2024, contre 4,6 % en 2023. Cette progression s'explique principalement par l'amélioration des conditions d'approvisionnement en carburant, qui a permis une reprise plus dynamique du transport routier de marchandises et de passagers. Elle est également liée à la relance des activités économiques, notamment dans les secteurs du commerce et de la construction, générant une demande accrue en services de transport.

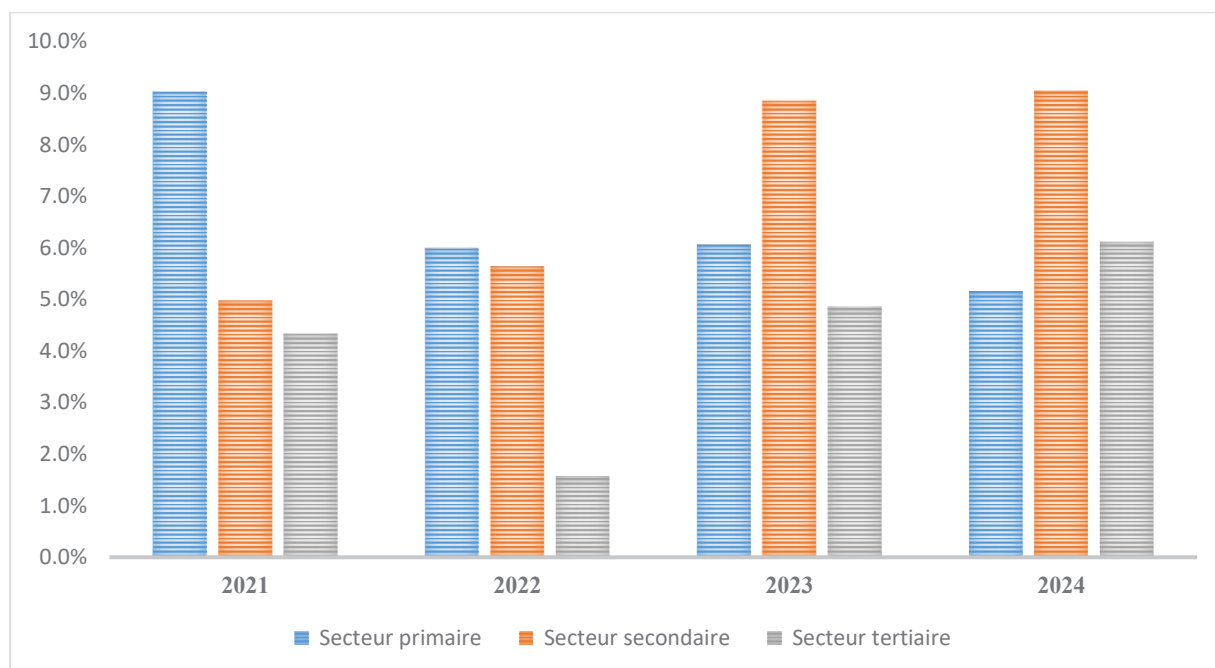
Les services de l'administration publique ont enregistré un taux de croissance de 8,7 % en 2024, après une contraction de 2,5 % en 2023. Ce rebond s'explique par la reprise des dépenses publiques, notamment à travers la régularisation de certaines situations



administratives, ainsi que le renforcement des services sociaux de base (éducation, santé, sécurité).

En revanche, les activités des **postes et télécommunications** ont marqué un ralentissement, avec un taux de croissance de 5,3 % en 2024, contre 6,4 % en 2023. Cette décélération s'explique principalement par la saturation progressive du marché de la téléphonie mobile, la baisse des marges dans un contexte concurrentiel accru, ainsi que par un ralentissement des investissements dans les infrastructures de télécommunications. En parallèle, la stabilité des abonnements internet dans les zones urbaines et la faible pénétration dans les zones rurales ont limité l'élargissement du marché.

Figure 2: La croissance des valeurs ajoutées sectorielles en (%).



Source : À partir des données de la Direction nationale du plan/cadrage macroéconomique

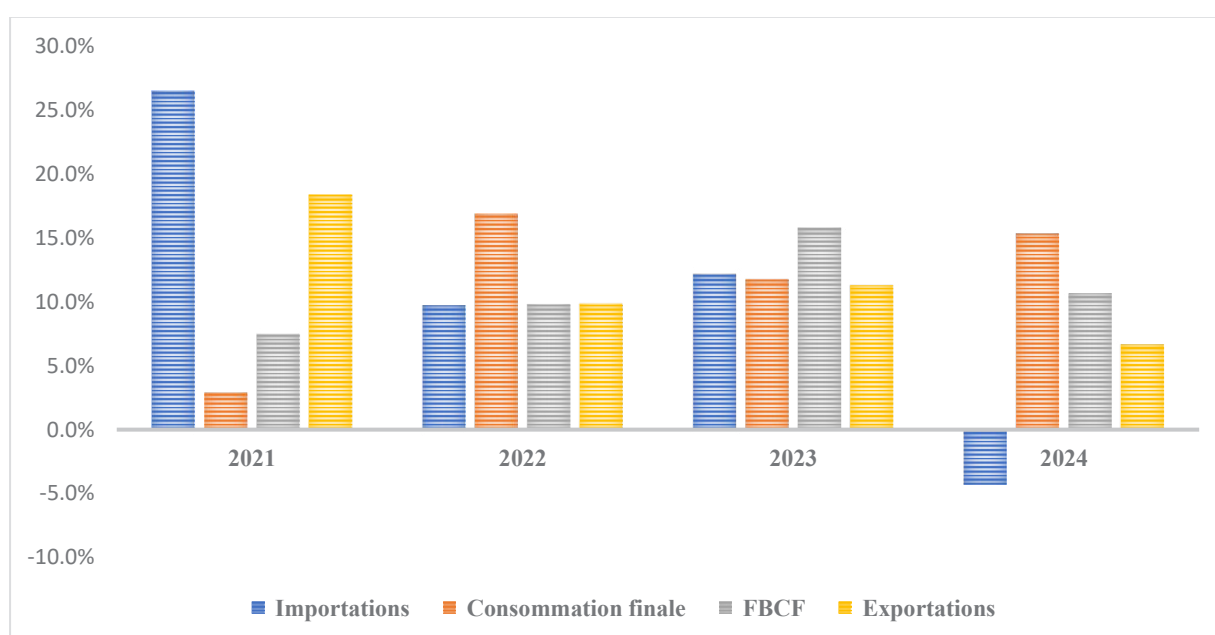
Du côté de la demande, les résultats macroéconomiques se déclinent comme suit :

Au niveau de la demande, la croissance est tirée par toutes les composantes en 2024. La consommation finale a connu une croissance de 15,3 % en 2024 contre 12,1 % en 2023. De même, les investissements ont progressé significativement de 23,8 % en 2024 contre 15,8 % en 2023, en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des projets de construction d'infrastructures inscrits au Programme de référence intérimaire (PRI) et le mégaprojet

Simandou. Les importations de biens et services se sont également accrues, passant de 12,1 % en 2023 à 15,7 % en 2024, imputables essentiellement à l'orientation favorable du coût du fret et des prix des matières premières.

Cependant, la croissance des exportations de biens et services a connu un ralentissement, passant de 11,3 % en 2023 à 6,7 % en 2024, en lien avec la suspension temporaire des activités de la Guinea Alumina Corporation (GAC), l'un des principaux exportateurs de bauxite du pays.

Figure 3: Taux de croissance de l'investissement et de la consommation finale entre 2021 et 2024 (%).



Source : À partir des données de la Direction nationale du plan/cadrage macroéconomique.

• Inflation

L'inflation en moyenne annuelle s'est située à 5,1 % en 2024 contre 4,5 % en 2023. En glissement annuel, elle s'est située à 6,1 % en 2024 contre 3,1 % en 2023. La stabilité du taux d'inflation en glissement annuel est attribuable à une gestion efficace de la monnaie et une absence de chocs économiques majeurs. Les différences notables entre les régions, notamment la baisse des prix à Kindia et Mamou, pourraient être attribuées à des facteurs locaux tels que la production agricole, les infrastructures de transport ou les politiques régionales.



Les principaux risques pesant sur les perspectives de l'inflation se présentent comme suit :

Au niveau externe :

- L'intensification des tensions géopolitiques et la montée de la fragmentation géoéconomique mondiale, alimentée notamment par la nouvelle guerre commerciale engagée par les États-Unis, qui pourraient perturber le commerce mondial. Cette situation affecterait l'inflation importée, ainsi que les cours des matières premières et de l'énergie ;
- L'escalade de la guerre entre Israël et l'Iran pourrait entraîner un blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transitent 20 % des flux mondiaux de pétrole, ce qui provoquerait une hausse des cours de produits pétroliers ;
- Une baisse de la demande chinoise en matières premières pourrait faire chuter les prix des produits miniers, affectant les revenus d'exportation.

Au niveau interne :

- Une hausse des importations de produits pétroliers pourrait peser sur les réserves de change, avec un niveau en dessous de trois mois de couverture des importations de biens et services. Cette baisse pourrait provoquer une raréfaction des devises et une dépréciation du franc guinéen, entraînant une hausse des prix à l'importation ;
- Le retrait de permis miniers à certaines sociétés minières pourrait impacter les exportations du secteur et les recettes en devises ;
- La forte augmentation de la demande de ciment, en lien avec la dynamique de construction des infrastructures, notamment du projet Simandou, dans un contexte de production locale non suffisante pour couvrir les besoins.
- L'organisation des élections en fin d'année pourrait accélérer les dépenses publiques, alourdir le déficit budgétaire et alimenter les tensions inflationnistes à court terme.

Conclusion et recommandations

L'économie guinéenne a maintenu une croissance robuste en 2024, avec un taux de croissance du PIB réel de 6,6 %, malgré un contexte mondial défavorable et les effets de l'incendie du dépôt central de carburant. Cette performance est principalement portée par les secteurs non miniers, notamment les services, la construction, l'énergie et l'administration publique. Toutefois, cette croissance reste insuffisamment inclusive pour réduire significativement la pauvreté.

Les secteurs primaires, secondaires et tertiaires ont connu des évolutions contrastées. Le secteur primaire a ralenti, affecté par la baisse de la production agricole et sylvicole, malgré les progrès dans l'élevage et la pêche. Le secteur secondaire a conservé sa dynamique grâce aux activités extractives et énergétiques, bien que certaines entreprises minières aient temporairement suspendu leurs opérations. Le secteur tertiaire a bénéficié d'une reprise des services, du commerce et des transports, soutenue par une amélioration des conditions d'approvisionnement.

Du côté de la demande, la consommation finale et les investissements ont fortement progressé, reflétant une relance économique soutenue. Cependant, les exportations ont ralenti, en raison de la suspension des activités de la GAC, ce qui souligne la vulnérabilité de l'économie guinéenne à la concentration de ses exportations sur quelques acteurs majeurs.

Renforcer l'inclusivité de la croissance

Mettre en œuvre des politiques ciblées pour améliorer l'accès aux services sociaux de base, soutenir les groupes vulnérables et promouvoir l'emploi, notamment dans les zones rurales.

Diversifier l'économie

Accélérer la transformation structurelle à travers le développement de secteurs à forte valeur ajoutée comme l'agro-industrie, le tourisme, les TIC et les services financiers.



Soutenir le secteur primaire

Intensifier les investissements dans l'agriculture vivrière et d'exportation, moderniser les infrastructures rurales, et renforcer les capacités des producteurs pour améliorer la productivité.

Stabiliser et renforcer les exportations

Diversifier les partenaires commerciaux et les produits exportés pour réduire la dépendance à la bauxite et aux grandes entreprises minières.

Améliorer la gouvernance économique

Poursuivre les réformes dans la gestion des finances publiques, renforcer la transparence et l'efficacité des régies financières, et promouvoir un climat des affaires favorable aux investissements.

Accélérer la mise en œuvre du Programme Simandou 2040

Exploiter pleinement le potentiel de ce programme pour transformer les infrastructures, créer des pôles économiques régionaux et stimuler une croissance durable.

Les principaux facteurs d'atténuation de ces risques se déclinent comme suit :

Au niveau national :

La redynamisation de certaines filières dans le secteur agricole et de l'élevage, grâce à la distribution massive d'intrants aux acteurs du secteur par le Gouvernement, permettant d'intensifier la production locale et de contribuer à limiter la dépendance aux importations ; les mesures d'accompagnement envisagées par le Gouvernement pour soutenir le sous-secteur de l'élevage, en vue d'améliorer la productivité, de renforcer la résilience et de moderniser les pratiques dans toutes les filières animales ; la réussite de la campagne agropastorale 2025 ; la poursuite de la politique de stabilisation du franc guinéen et de renforcement des réserves de change.

Encadré 1 : les réformes pour une transformation de l'économie guinéenne

Les réformes urgentes pour transformer l'économie guinéenne, créer des emplois et réduire la pauvreté comprennent :

Élargir l'espace budgétaire tout en recherchant la stabilité macro financière, la viabilité de la dette et une meilleure gestion des finances publiques : Les mesures stratégiques consistent à faire face au syndrome hollandais et à initier des politiques de diversification de l'économie.

Accroître l'accès aux infrastructures : Tirer parti du boom minier pour atteindre les objectifs de développement et de diversification en priorisant les dépenses visant à améliorer l'accès aux services d'infrastructure.

Améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés et au financement : De multiples actions sont nécessaires pour améliorer trois domaines clés : le renforcement des capacités et l'assistance technique, les services financiers et les liens avec les marchés.

Améliorer le développement du capital humain : Parallèlement aux réformes visant à améliorer la qualité de l'éducation, les recettes provenant des activités minières devraient être investies dans le développement du capital humain en plus des infrastructures clés à travers le pays. Il sera également essentiel de veiller à ce que les femmes et les filles bénéficient également des mesures de développement du capital humain.

Augmenter la productivité et la fiabilité agricoles : Faciliter la transition de l'agriculture de subsistance vers une agriculture à plus haute productivité en améliorant l'accès aux infrastructures rurales et au développement du capital humain ; il faut compléter cette intervention par des mesures visant à protéger l'agriculture contre l'augmentation des températures et la variabilité des précipitations.

2.2. Performance du secteur budgétaire

L'année 2024 a été caractérisée par une gestion plus restrictive des finances publiques. Le solde budgétaire a enregistré un déficit de 10 784,8 milliards de GNF (-4,3 % du PIB) en 2024 contre 8 409,1 milliards de GNF (-4,9 % du PIB) en 2023. Cette détérioration du solde budgétaire en valeur absolue découle principalement de la hausse des dépenses



courantes, notamment celles liées à la masse salariale des fonctionnaires, ainsi qu'à la poursuite des projets d'investissements publics structurants dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'agriculture.

Les recettes budgétaires ont été mobilisées à hauteur de 32 523,3 milliards de GNF (14,7 % du PIB) en 2024 contre 21 965,7 milliards de GNF (11,2 % du PIB) en 2023. Cette évolution s'explique essentiellement par les efforts de recouvrement des recettes fiscales qui se sont établies à 28 399,0 milliards de GNF (12,8 % du PIB) en 2024 contre 18 152,2 milliards de GNF (9,2 % du PIB) en 2023.

En effet, **les dépenses publiques** ont été exécutées à hauteur de 43 308,1 milliards de GNF (19,6 % du PIB) en 2024 contre 30 374,8 milliards de GNF (15,4 % du PIB). Cette évolution des dépenses est attribuée à des investissements stratégiques dans des projets d'infrastructures, des réponses aux crises internes, ainsi qu'à des engagements accrus pour soutenir les secteurs sociaux et les réformes structurelles.

De même, les recettes budgétaires totales se sont établies à 32 523,3 milliards de GNF (14,7 % du PIB) en 2024 contre 21 965,7 milliards de GNF (11,2 % du PIB) en 2023. Cette hausse des recettes budgétaires en 2024 par rapport à 2023 résulte d'une combinaison de réformes fiscales réussies et de l'amélioration de la gestion budgétaire et des finances publiques.

En 2024, **le taux d'endettement de la Guinée** s'est établi à 40,7 % du PIB contre 40,2 % du PIB en 2023. Cette augmentation du taux d'endettement de la Guinée en 2024 est principalement due à l'augmentation des emprunts nécessaires pour financer des projets d'infrastructure d'envergure, la gestion des crises et la mise en œuvre de réformes économiques.

2.3. Performance du secteur monétaire

La masse monétaire au sens large a progressé de 35,4 %, pour s'établir à 68 147,6 milliards de GNF en 2024 contre 50 337,6 milliards de GNF en 2023. Cette augmentation de la masse monétaire est principalement due à l'accroissement des avoirs intérieurs nets de 20 187,8 milliards de GNF contenu par une baisse des avoirs extérieurs nets de 2 377,1 milliards de GNF.

La progression des avoirs intérieurs nets résulte de la hausse des créances sur le secteur privé et de la détérioration de la position nette du trésor (PNT) dans les livres de la Banque centrale et des banques commerciales. Quant à la baisse des avoirs extérieurs nets, elle découle de la diminution des avoirs extérieurs de la Banque centrale et ceux des banques commerciales.

2.4. Performance du secteur extérieur

La position extérieure de la Guinée s'est détériorée principalement en raison de la phase de construction du projet de minerai de fer de Simandou.

Les transactions extérieures du pays se sont caractérisées par un solde global déficitaire de 253,6 millions de dollars EU (-1,0 % du PIB) en 2024 contre un excédent de 234,3 millions de dollars EU (1,0 % du PIB) en 2023. Ce déficit résulte essentiellement de la baisse des exportations minières et l'augmentation des importations liées aux projets d'infrastructures.

La **balance des services** a été de -3 075,2 millions de dollars EU en 2024 contre un déficit de 3 139,7 millions de dollars EU en 2023, tirée essentiellement par la réduction des dépenses de transport et du fret international, la diminution des paiements pour services financiers et la réduction des paiements pour services techniques et d'assistance liés aux projets d'infrastructures.

La **balance des revenus primaires** a enregistré un déficit de 2 369,3 millions de dollars EU en 2024, contre un déficit de 1 931,7 millions de dollars EU en 2023. Cette aggravation du déficit s'explique principalement par l'augmentation des paiements d'intérêts sur la dette extérieure, les transferts de bénéfices effectués par les entreprises étrangères opérant en Guinée, ainsi que l'impact des fluctuations du taux de change.

En revanche, la **balance commerciale** est ressortie excédentaire de 4 563,5 millions de dollars EU en 2024 contre 7 036,6 millions de dollars EU en 2023. Cette baisse de l'excédent est imputable à la baisse des exportations en lien avec la suspension des activités de la GAC par les autorités guinéennes.

Aussi, la **balance des revenus secondaires** a connu un excédent de 489,2 millions de dollars EU en 2024 contre 576,5 millions de dollars EU en 2023. Cette baisse de l'excédent



est principalement due à la réduction des transferts internationaux, y compris les aides au développement et subventions

Le compte de capital a réalisé un excédent de 229,7 millions de dollars EU en 2024 contre un solde positif de 223,8 millions de dollars EU en 2023. Cette situation provient essentiellement par une consolidation des dons affectés reçus par l'administration centrale dans le cadre de la réalisation des infrastructures.

Le compte financier a dégagé une acquisition nette d'actifs financiers de 90,4 millions de dollars EU en 2024 contre 2 530,5 millions de dollars EU en 2023, en lien avec la baisse des investissements directs et les investissements de portefeuille.

2.5. Performance socio-économique

- **Secteur social**

La Guinée, comme beaucoup d'autres pays africains, est confrontée à une crise de l'apprentissage. La pauvreté éducative, c'est-à-dire la proportion d'enfants incapables de lire et de comprendre un texte adapté à l'âge de 10 ans, est estimée par la Banque mondiale, l'UNESCO et d'autres organisations à 83 % (voir le tableau 1 pour des statistiques sélectionnées). Mais elle résulte surtout du fait que 98 % des enfants inscrits à l'école primaire pourraient avoir un faible niveau d'apprentissage. Il est impératif d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles.

La scolarisation n'implique pas l'apprentissage, mais le manque d'apprentissage augmente la probabilité d'abandonner l'école. La pauvreté éducative est l'un des facteurs qui contribuent au faible niveau d'instruction. Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire s'établissait à 56% pour les filles et à 70 % pour les garçons en 2021. En revanche, les taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire accusent une baisse marquée, ne s'élevant qu'à 30,8 % pour les filles et 39,3 % pour les garçons. Les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire révèlent un écart entre les sexes, avec 31 % de filles scolarisées contre 41 % de garçons. Le faible niveau d'instruction, en particulier pour les filles, est dû en partie aux taux relativement élevés de mariages d'enfants et de grossesses précoces. Le taux brut

d'inscription dans l'enseignement supérieur était de 9 % pour les femmes en 2021, contre 4 % pour les hommes.

Une autre statistique utile est basée sur six variables : i) la probabilité qu'un enfant survive au-delà de l'âge de cinq ans (90 pour cent) ; ii) les années de scolarité qu'un enfant est censé achever avant l'âge de 18 ans (7 ans) ; iii) le niveau d'apprentissage qu'un enfant est censé acquérir (408) ; iv) les années de scolarité corrigées de l'apprentissage qu'un enfant est censé achever, une mesure combinant les deux mesures précédentes (4.6 ans) ; v) le taux de survie des adultes (76 % des jeunes de 15 ans survivent jusqu'à l'âge de 60 ans) ; et vi) la probabilité qu'un enfant ne souffre pas d'un retard de croissance dans la petite enfance (70 %). Sur la base de ces six variables, la productivité attendue d'un enfant à l'âge adulte est estimée par rapport à la productivité totale que l'on pourrait attendre d'une éducation et d'une santé complètes. On estime qu'un enfant né en Guinée aujourd'hui n'atteindra que 37 % de son potentiel. Ce chiffre est inférieur à la moyenne de la région de l'Afrique subsaharienne, mais légèrement inférieur à la moyenne des pays à faible revenu.

Une dernière statistique peut aider à justifier l'importance d'investir dans l'éducation pour le développement du pays. La richesse d'un pays se compose principalement de trois types de capital : 1) le capital produit provient des investissements dans des actifs tels que les usines, les équipements ou les infrastructures ; 2) le capital naturel se compose d'actifs tels que les terres agricoles et les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ; 3) le capital humain est mesuré comme la valeur actuelle des revenus futurs de la main-d'œuvre, qui dépend à son tour du niveau d'éducation de la main-d'œuvre. Les dernières estimations de la Banque mondiale suggèrent que la richesse en capital humain en Guinée représente 8 % de la richesse nationale.



Table 1: Selected Statistics for Guinea and sub-Saharan Africa (% unless noted otherwise)

Indicator	Guinea (recent year)
Educational outcomes	
Learning poverty (10-year-olds)	83
Primary completion rate, female	56
Primary completion rate, male	70
Lower secondary completion rate, female	30.8
Lower secondary completion rate, male	39.3
Gross enrollment, secondary, female	31
Gross enrollment, secondary, male	41
Gross enrollment, tertiary, female	4
Gross enrollment, tertiary, male	9
Human capital	
Human capital index	37
Probability of survival past age five	90
Expected years of schooling (years)	7
Learning performance (score)	408
Learning-adjusted years of schooling (years)	4.6
Adult survival rate	76
Probability of not being stunted	70
Human capital wealth	
Share of HCW in national wealth (%)	8

Source: Compiled by the authors from various databases. Data from the World Bank for learning poverty and human capital and UNESCO Institute of Statistics for other indicators.

• Éducation/Santé

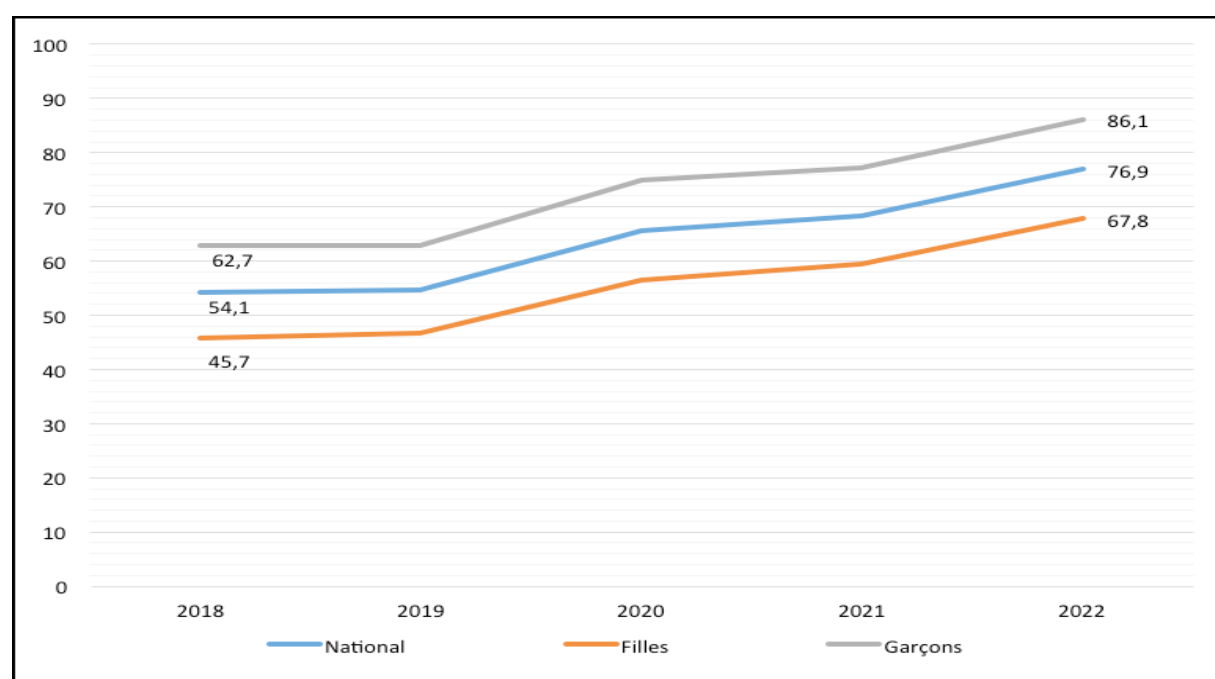
Du côté de l'offre, le nombre élevé d'écoles à cycle incomplet est un facteur de déscolarisation précoce. En 2016, on comptait 6 317 écoles à cycle incomplet soit 66 % de l'ensemble des écoles dont 81 % dans le milieu communautaire. Pour remédier à ce facteur, le Gouvernement a entrepris, en 2021, la construction d'écoles modernes qui prennent en compte la situation des personnes en situation d'handicap et la construction de 1 000 salles de classes du préscolaire.

Selon les données du PASEC 2019, dans l'ensemble, moins de la moitié des élèves maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales, en langue comme en mathématiques, excepté en mathématiques pour les élèves en début de scolarité primaire pour lesquels trois élèves sur cinq (60 %) maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales. La situation est particulièrement mauvaise en langue pour les élèves en début de scolarité primaire. En effet, pour ce groupe, à peine un élève sur quatre (23 %) maîtrise au moins les normes d'aptitudes minimales requises.

Taux d'achèvement (enseignement primaire, premier et deuxième cycle de l'enseignement secondaire).

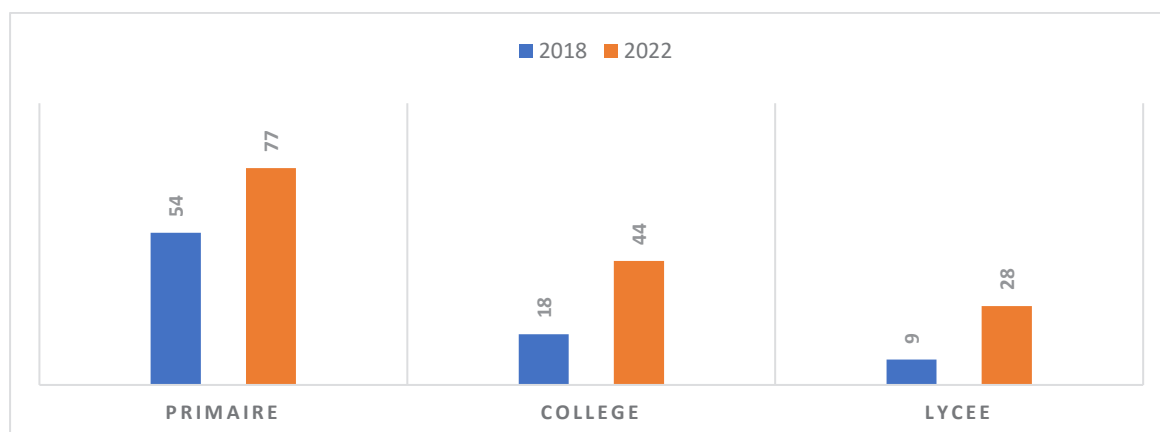
Le taux brut d'achèvement au primaire a augmenté aussi bien pour le niveau national que pour les garçons et les filles. Il est plus faible chez les filles mais a progressé plus vite chez ces dernières.

Figure 4: Évolution du taux brut d'achèvement au primaire entre 2018 et 2022.



Source : Annuaire statistique de l'INS (2022).

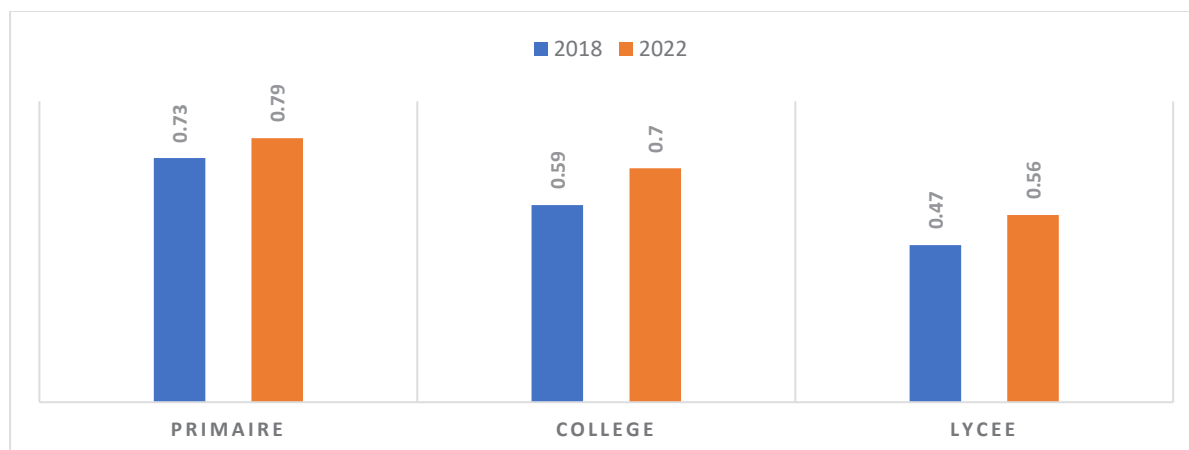
L'analyse de l'évolution du taux d'achèvement par cycle montre que celui-ci a augmenté dans tous les cycles mais à des rythmes différents. En effet, entre 2018 et 2022, le taux d'achèvement au lycée a été multiplié par trois, celui du collège par 2,5 tandis qu'au primaire il n'a augmenté que de 42 %.

Figure 5: Évolution du taux brut d'achèvement par cycle d'études entre 2018 et 2022.

Source : Annuaire statistique de l'INS (2022).

• Indices de parité

Selon les données disponibles, les inégalités se réduisent au fil des ans quel que soit le cycle considéré. Cependant, plus le cycle est avancé, plus les inégalités entre filles et garçons sont fortes. À noter que les inégalités sont toutes en défaveur des filles. Par ailleurs, l'indice de parité filles/garçons du taux d'achèvement au primaire (0,73 et 0,79) a progressé moins vite que celui du secondaire : 0,59 et 0,70 pour le collège ; 0,47 et 0,56 pour le lycée, entre 2018 et 2022, mais sont tous les deux en bonne voie pour atteindre les cibles de 1 et de 0,85 respectivement à l'horizon 2025.

Figure 6: Évolution de l'indice de parité filles / garçons du taux d'achèvement par cycle d'études entre 2018 et 2022.

Source : Calcul des auteurs, à partir des données de l'annuaire statistique 2022 de l'INS.

- **Santé et nutrition des enfants**

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 105.94 à 95.96 pour 1 000 naissances vivantes de 2018 à 2022 (IGME 2023) et le taux de mortalité néonatale est resté quasi stationnaire passant de 32.6 à 31 pour 1 000. Seulement 24 % des enfants de moins de 5 ans sont complètement vaccinés.

L'ODD 3 porte sur l'ensemble des grandes priorités en matière de santé et appelle à améliorer toutes les composantes de la santé (santé procréative, santé maternelle et santé infantile), à mettre fin aux maladies transmissibles, à réduire les maladies non transmissibles et autres risques sanitaires et à assurer un accès universel à des médicaments et vaccins sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable, ainsi qu'à une couverture santé. Pour atteindre les cibles de cet objectif, l'État guinéen a fourni d'immenses efforts pour le renforcement du système de santé, comme en témoignent l'élaboration d'une politique nationale de développement sanitaire et l'augmentation de la part du budget national de développement (BND) consacrée à la santé après l'épidémie d'Ébola. À cela s'ajoute le soutien des partenaires techniques et financiers (PTF) à travers des programmes/projets tels que : le PNUAD 2018-2022, le PRSCS 2019-2024, le projet PASA2 2016-2021, le PASSPE 2017-2022, le SWEED 2020-2024, etc. en plus de l'augmentation du nombre de structures sanitaires, et du nombre de médecins pour 10 000 habitants qui a été multiplié par 2,6 (passant de 0,8 à 2,08) entre 2016 et 2021. Le nombre de sages-femmes pour 10 000 habitants a également augmenté, passant de 0,58 à 0,69, sur la même période.

Le taux de mortalité maternelle, qui était de 724 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012 (EDS), a chuté à 550 en 2016 (MICS). Nonobstant cette baisse, ce taux reste toujours préoccupant. Ce qui montre que le pays a beaucoup d'efforts à fournir pour atteindre la cible des « moins de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes à l'horizon 2030 ». Par ailleurs, même si une gamme variée de soins maternels et néonataux est offerte en Guinée, l'utilisation de plusieurs services (planification familiale, PTME, césarienne, soins obstétricaux néonataux d'urgence complets, consultations postnatales) reste encore limitée. Toutefois, le Gouvernement s'est engagé lors de la CIPD+25 à Nairobi, à faire baisser le taux de mortalité maternelle à 183 pour 100 000 naissances vivantes.



- **Financement du système de santé**

En Guinée, l'État assure l'essentiel du financement du système de santé. Malheureusement, les ressources consacrées au secteur sont largement insuffisantes pour faire face aux nombreux défis dans ce domaine. Ainsi, la part du budget du ministère de la Santé par rapport au Budget national est relativement faible et variable d'année en année tout en restant inférieure à 7,5 % sur la période 2017-2023.

- **Situation du chômage**

Le potentiel de création d'emplois de la croissance économique de la Guinée a été très faible et le chômage reste endémique. En effet, selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG) de 2019, la population en âge de travailler représente plus de la moitié (53,1 %) de la population du pays. Cette population en âge de travailler est à plus de la moitié constituée non seulement de jeunes de 15-34 ans (52 %) mais aussi des personnes qui résident en milieu urbain (59 %). Au niveau national, le taux de chômage est estimé à 4,8 % en 2019.

Ce niveau de chômage varie selon la région administrative, le milieu de résidence, le sexe et l'âge. En effet, Conakry (14,1 %) enregistre le plus fort taux de chômage relativement aux autres régions administratives. Toutefois, le niveau de cet indicateur est inférieur à la moyenne nationale dans toutes les autres régions. Il passe de 9,5 % en milieu urbain à 2,2 % en milieu rural où ce phénomène paraît marginal. Le chômage est donc un phénomène essentiellement urbain en Guinée.

Cet indicateur, dont le niveau est relativement faible, n'est cependant pas très pertinent dans les contextes caractérisés par une part importante du secteur informel dans l'activité économique et un nombre élevé de personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail, comme c'est le cas dans la plupart des pays en développement. En effet, ce faible taux de chômage cache plusieurs situations de vulnérabilité et de précarité de l'emploi. D'où la nécessité de compléter cette analyse par d'autres indicateurs relatifs à la sous-utilisation de la main d'œuvre.

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail est estimé à 35 % en 2019, avec des disparités parfois fortes selon la région administrative et la situation de handicap notamment : 64 % à Boké, 47 % à N'Zérékoré, 44 % à Conakry et 45 % chez les

personnes vivant avec un handicap. Par ailleurs, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle s'élevait à 10,4 % en 2019. Il est relativement plus élevé à Conakry (22 %), en milieu urbain (16 %), chez les femmes (12 %), chez les jeunes de 15-24 ans (13 %), chez les personnes en situation de non-handicap (14 %) et chez les personnes migrantes (14 %).

Quant au taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle, il était estimé à 39 % de la main d'œuvre élargie (chômeurs + personnes en emploi + main d'œuvre potentielle). Le niveau de cet indicateur est plus élevé dans les régions de Boké (66 %), de Conakry (49 %) et de N'Zérékoré (49 %), en milieu urbain (42 %), chez les femmes (43 %), chez les jeunes de 15-34 ans (33 %), chez les personnes en situation d'handicap (49 %) et chez les personnes migrantes (41 %). Par ailleurs, une forte proportion (96 %) de la population guinéenne en emploi travaille dans le secteur informel dont le revenu mensuel moyen s'élève à 502 659 GNF (environ 59 dollars EU), un peu plus élevé que le SMIG en Guinée, qui est fixé à 450 000 GNF (environ 53 dollars EU). Ce revenu mensuel moyen est pratiquement le même en milieu rural (514 008 GNF, environ 60 dollars EU) et en milieu urbain (496 712 GNF, environ 58 dollars EU). Ce revenu moyen connaît de fortes disparités régionales : le rapport entre le revenu moyen le plus élevé (688 464 GNF, environ 81 dollars EU, enregistré dans la région de Mamou) et celui plus faible (182 519 GNF, environ 21 dollars EU, enregistré dans la région de Kindia) est de 3,8.

Enfin, 83 % des emplois étaient vulnérables en 2019. Les emplois vulnérables étaient relativement plus nombreux en milieu rural (91 %) qu'en milieu urbain (68 %). Les femmes sont également plus touchées (90 %) que les hommes (77 %). Un emploi sur dix était de type précaire. Il est plus élevé dans la région de Conakry (21 %) et plus faible dans celle de Faranah (3 %). Il est plus élevé en milieu urbain (19 %) et chez les hommes (26 %).

Conclusion et recommandations

Le secteur social en Guinée présente des défis majeurs qui freinent le développement humain et économique. Malgré des progrès notables dans la scolarisation et la santé, les indicateurs restent préoccupants : pauvreté éducative élevée (83 %), faible taux



d'achèvement scolaire, disparités de genre persistantes, mortalité maternelle et infantile encore élevée, et couverture vaccinale insuffisante. Le chômage et le sous-emploi, particulièrement en milieu urbain et chez les jeunes, accentuent la vulnérabilité socio-économique. La prédominance du secteur informel et la faiblesse des revenus limitent la capacité des ménages à investir dans l'éducation et la santé. Ces contraintes compromettent la réalisation du potentiel humain, estimé à seulement 37 % de son niveau optimal.

Education

- Renforcer la qualité de l'enseignement en améliorant la formation des enseignants et en dotant les écoles de ressources pédagogiques adaptées.
- Accélérer la construction d'écoles complètes et inclusives, notamment en zones rurales, pour réduire la déscolarisation.
- Intensifier les campagnes de sensibilisation contre les mariages précoces et les grossesses chez les adolescentes afin de favoriser la scolarisation des filles.
- Élaborer des programmes d'alphabétisation et de formation professionnelle pour les jeunes non scolarisés.

Santé

- Augmenter la part du budget national allouée à la santé pour atteindre les standards internationaux.
- Renforcer la couverture vaccinale et les soins maternels et néonataux, en particulier dans les zones rurales.
- Déployer des stratégies pour réduire la mortalité maternelle à moins de 183 décès pour 100 000 naissances vivantes, conformément aux engagements internationaux.
- Promouvoir la nutrition infantile et la lutte contre le retard de croissance.

Emploi et Protection sociale

- Mettre en place des politiques actives de l'emploi ciblant les jeunes et les femmes, notamment par la création de programmes de formation et d'insertion professionnelle.

- Encourager la formalisation des activités économiques et améliorer la protection sociale des travailleurs du secteur informel.
- Développer des initiatives de microfinance et d'entrepreneuriat pour soutenir les revenus des ménages.

Gouvernance et Partenariats

- Renforcer la coordination entre l'État, les partenaires techniques et financiers (PTF) et les collectivités locales pour une mise en œuvre efficace des politiques sociales.
- Assurer un suivi-évaluation rigoureux des programmes afin de mesurer les impacts et ajuster les interventions.

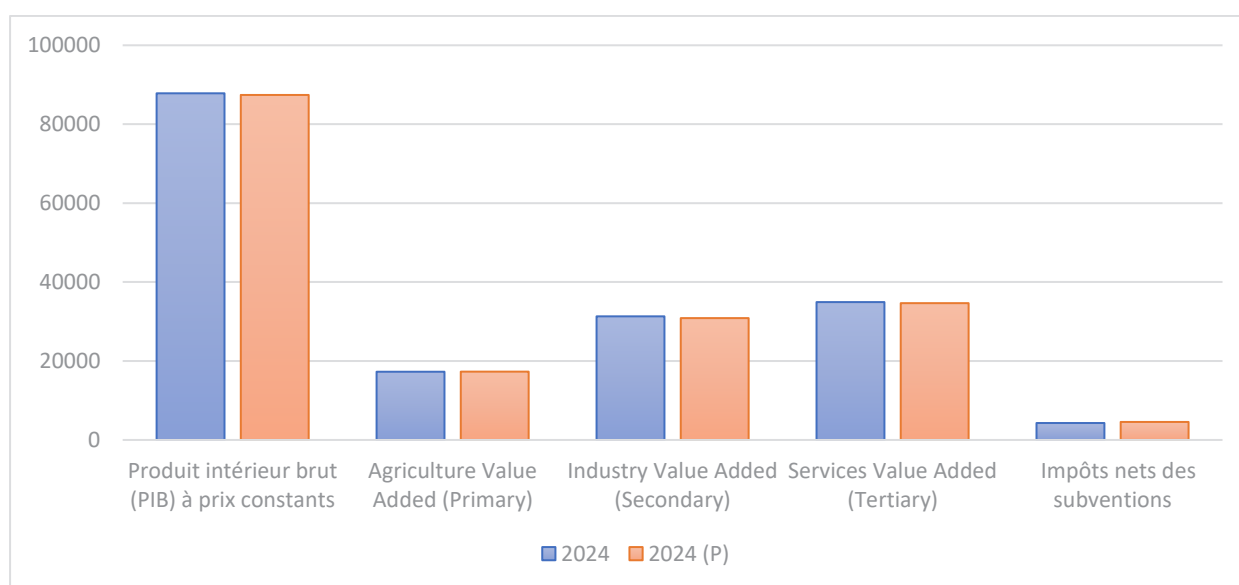


III. UNE ANALYSE DE LA DIVERGENCE/CONVERGENCE ENTRE LES VALEURS PROJÉTÉES DES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS L'ÉDITION 2024 DES PERC ET LES VALEURS RÉELLES ENREGISTRÉES

L'édition 2024 des Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) présentait des projections macroéconomiques pour la Guinée, couvrant l'ensemble des secteurs de l'économie et les principaux agrégats. L'examen des résultats effectifs de l'année 2024 permet de mesurer le degré de convergence ou de divergence par rapport à ces prévisions. Cette comparaison est effectuée dans un contexte particulier, marqué par un environnement international peu favorable, des incertitudes liées aux tensions géopolitiques ainsi que des contraintes internes telles que l'incendie du dépôt central de carburant de Conakry. Malgré ces difficultés, l'économie guinéenne a affiché une résilience notable et une croissance soutenue.

Au niveau global, le Produit Intérieur Brut (PIB) réel a atteint 87 832 milliards de GNF réalisés en 2024, contre 87 413 milliards projetés. Cette performance traduit une convergence avec une légère surperformance de l'économie. Le dynamisme observé dans plusieurs branches, en particulier hors secteur minier, explique cette capacité à dépasser les anticipations initiales.

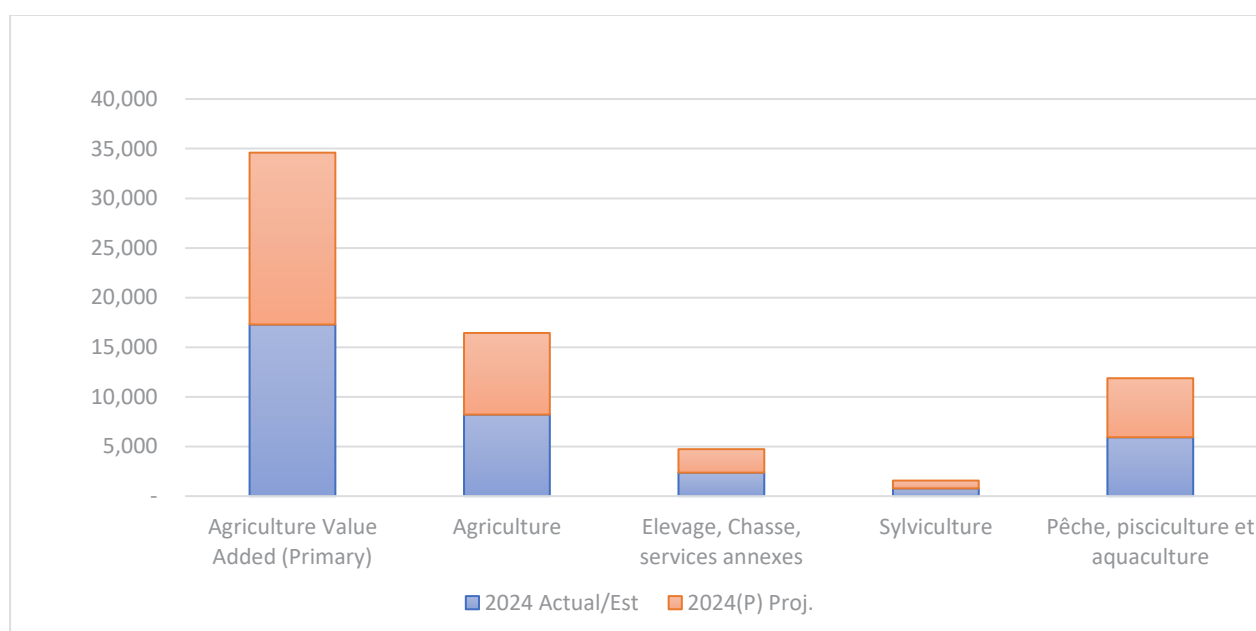
Figure 7: Valeur ajoutée du secteur primaire



Source : Cadrage macroéconomique

L'analyse sectorielle révèle des résultats globalement conformes aux prévisions, avec des divergences concentrées sur quelques segments. Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée s'est établie à 17 287 milliards de GNF, contre une projection de 17 312 milliards. Cet écart, bien que limité, s'explique essentiellement par la contre-performance de la sylviculture, affectée par le renforcement des mesures de gestion durable des forêts, et par des résultats mitigés dans la pêche, la pisciculture et l'aquaculture. En revanche, l'agriculture et l'élevage ont affiché des performances en ligne avec les prévisions, contribuant à stabiliser l'ensemble du secteur.

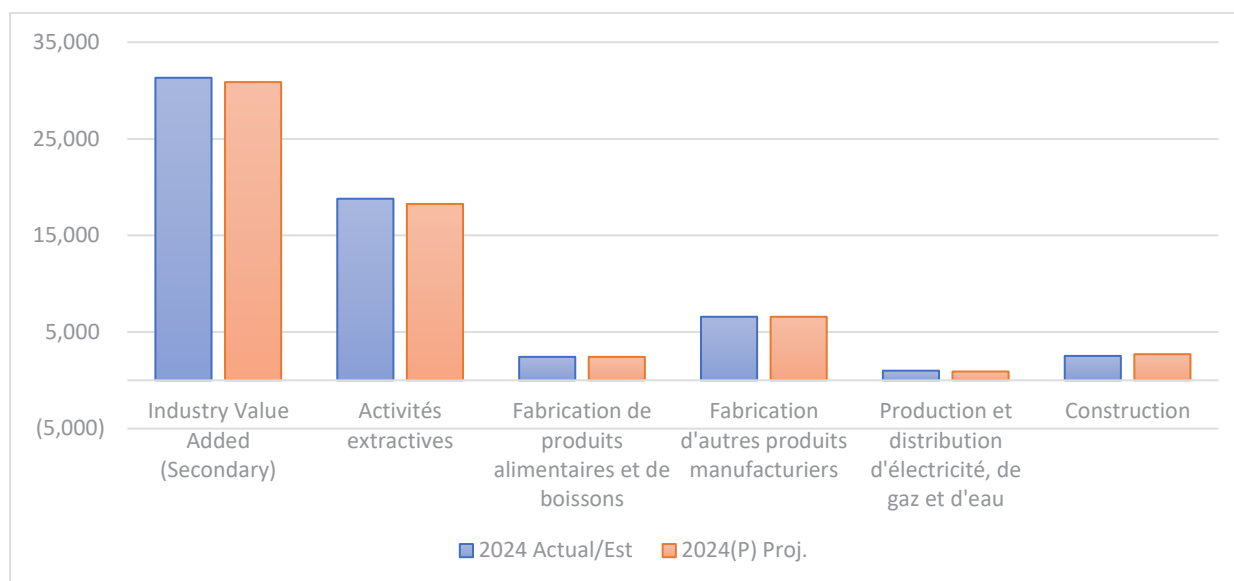
Figure 8: Valeur ajoutée du secteur secondaire



Source : Cadrage macroéconomique

En revanche, **le secteur secondaire** a nettement dépassé les prévisions. Sa valeur ajoutée s'est établie à 31 320 milliards de GNF réalisés, contre 30 873 milliards projetés. Cette performance témoigne d'une convergence favorable, portée par la vigueur des activités extractives qui, malgré la suspension temporaire d'un acteur majeur, ont maintenu une dynamique robuste. Les activités énergétiques, notamment la production d'électricité, de gaz et d'eau, ont bénéficié d'une meilleure disponibilité du carburant et de conditions hydrologiques favorables.



Figure 9: Valeur ajoutée du secteur tertiaire

Source : Cadrage macroéconomique

Le secteur tertiaire a lui aussi dépassé les attentes. La valeur ajoutée réalisée en 2024 a été de 34 932 milliards de GNF, contre une prévision de 34 663 milliards, traduisant une surperformance modérée. Cette évolution s'explique principalement par la hausse de l'activité de l'administration publique, soutenue par l'accroissement des dépenses sociales et administratives. Toutefois, cette dynamique a été partiellement freinée par la baisse du commerce.

Du côté de la demande, la consommation totale a atteint 72 331 milliards de GNF réalisés, contre 72 076 milliards projetés. Cet écart positif traduit une légère surperformance, confirmant la résilience de la demande intérieure. Les investissements ont également dépassé les projections : la formation brute de capital fixe s'est élevée à 16 782 milliards réalisés, contre 15 636 milliards projetés. Cette divergence favorable s'explique par l'accélération des projets d'infrastructures inscrits au Programme de référence intérimaire et par la mise en œuvre du mégaprojet Simandou.

Enfin, l'inflation a évolué dans une trajectoire très proche des prévisions. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 5,1 %, contre une projection de 5,0 %. Cet écart négligeable traduit une convergence quasi parfaite et reflète l'efficacité des mesures de stabilisation monétaire, qui ont permis de contenir les tensions inflationnistes malgré les chocs externes et internes.

Données sur la performance budgétaire

En 2024, le stock de la dette extérieure est ressorti à 4 718,82 milliards de GNF, légèrement en dessous de la projection de 4 948,14 milliards, reflétant une maîtrise partielle des emprunts extérieurs et un respect relatif des engagements contractés. En revanche, le stock de la dette intérieure a fortement augmenté, atteignant 48 509 milliards de GNF contre 30 900 milliards prévus, traduisant un recours accru au financement interne pour soutenir les dépenses publiques et financer les projets d’investissement, notamment dans les infrastructures et les programmes sociaux.

Tableau 1: Évolution de la dette

	2024	2024 (P)
Stock de la dette	53227,8	35848,4
Stock de la dette extérieure	4718,8	4948,1
Stock de la dette intérieure	48509,0	30900,2

Source : Cadrage macroéconomique

Les recettes publiques se sont élevées à 30 580 milliards de GNF, légèrement au-dessus de la prévision de 29 702 milliards, traduisant une mobilisation efficace des ressources de l’État. Les recettes fiscales ont également dépassé les attentes, s’élevant à 28 399 milliards contre 27 152 milliards projetés. Cette performance reflète la progression tant des recettes fiscales minières que des recettes fiscales non minières, qui ont chacune légèrement dépassé leurs prévisions, témoignant d’un recouvrement plus efficace et d’une bonne performance du secteur extractif. En revanche, les recettes non fiscales ont été légèrement inférieures aux prévisions, ce qui a partiellement limité la surperformance globale des recettes publiques.

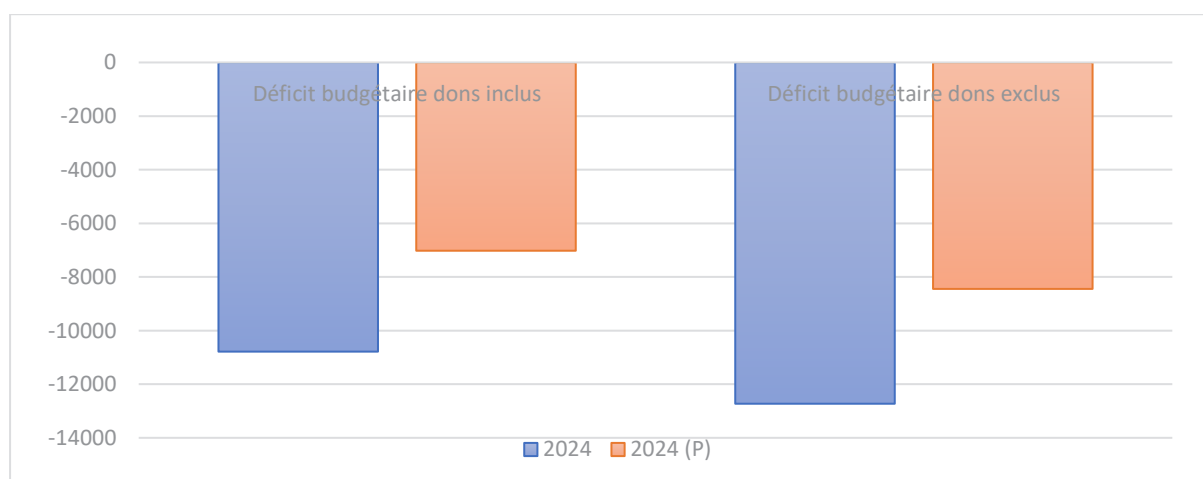
Les dépenses publiques se sont élevées à 43 308 milliards de GNF, dépassant la prévision de 38 147 milliards. Cette évolution résulte principalement de l’augmentation des dépenses en capital, qui ont atteint 17 755 milliards contre 11 002 milliards prévus, reflétant des investissements stratégiques dans des projets d’infrastructures, des réponses aux crises internes, ainsi que des engagements accrus pour soutenir les secteurs sociaux et les



réformes structurelles. En revanche, les dépenses courantes se sont établies à 25 553 milliards, soit un niveau légèrement inférieur aux prévisions de 27 145 milliards, traduisant une gestion plus prudente des charges récurrentes.

En conséquence, **le déficit budgétaire**, dons inclus, s'est élevé à 10 785 milliards de GNF, contre une prévision de 7 022 milliards, tandis que, hors dons, il a atteint 12 728 milliards contre une projection de 8 445 milliards. Cette détérioration du solde budgétaire en valeur absolue découle principalement de la hausse des dépenses courantes, notamment celles liées à la masse salariale des fonctionnaires, ainsi que de la poursuite des projets d'investissements publics structurants dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'agriculture.

Figure 10: Soldes budgétaires



Source : Cadrage macroéconomique

Données sur la performance monétaire

En 2024, la masse monétaire au sens large s'est élevée à 68 148 milliards de GNF, contre une attente de 53 000 milliards, traduisant une expansion significative de la liquidité dans l'économie. Le crédit au secteur privé a également enregistré une hausse, atteignant 22 698 milliards contre un montant escompté de 20 228 milliards, reflétant une amélioration de l'accès des entreprises et des ménages aux financements. Parallèlement, le crédit au secteur public a fortement augmenté, s'établissant à 36 469 milliards contre une prévision de 23 424 milliards, indiquant un recours important aux financements bancaires pour soutenir les dépenses publiques et les projets d'investissement.

Données du secteur extérieur

En 2024, les exportations totales se sont élevées à 11 644,73 milliards de GNF, en dessous de la prévision de 14 419,76 milliards, traduisant un recul par rapport aux attentes. Les importations totales ont atteint 7 081 milliards de GNF, montant également inférieur à celui attendu de 7 885 milliards, reflétant un ralentissement des importations liées à certains biens intermédiaires et d'équipement. Cette situation a conduit à un excédent de la balance commerciale de 1 488 milliards, montant légèrement inférieur aux prévisions de 1 850 milliards, en raison de l'écart entre la croissance des exportations et celle des importations.

Sur le plan des flux globaux, la balance du compte courant a enregistré un déficit de 392 milliards, contrastant avec le solde excédentaire prévu de 2 342 milliards, principalement en lien avec la hausse des paiements de services et de revenus primaires vers l'extérieur. En revanche, la balance du compte de capital s'est maintenue proche des prévisions, à 230 milliards contre 224 milliards projetés, reflétant une stabilité des mouvements de capitaux entrants, notamment les financements extérieurs affectés aux projets d'infrastructure, et des flux sortants limités.

Conclusion et recommandations

L'analyse des résultats économiques de 2024 révèle une performance globalement positive pour la Guinée, marquée par une croissance du PIB légèrement supérieure aux prévisions et une résilience face aux chocs internes et externes. Les secteurs secondaire et tertiaire ont surperformé, portés par les activités extractives, énergétiques et administratives, tandis que le secteur primaire est resté proche des projections malgré des contre-performances dans la sylviculture et la pêche. La demande intérieure a montré une dynamique robuste, soutenue par la consommation et l'investissement, notamment grâce aux projets d'infrastructure et au mégaprojet Simandou.

Cependant, des vulnérabilités persistent : la hausse significative de la dette intérieure, l'augmentation des dépenses publiques en capital, et la détérioration du déficit budgétaire traduisent des pressions sur les finances publiques. Sur le plan extérieur, la baisse des



exportations et le déficit du compte courant soulignent la dépendance aux fluctuations des marchés mondiaux.

Enfin, l'expansion monétaire et le recours accru au crédit public nécessitent une vigilance pour préserver la stabilité macroéconomique.

Renforcement de la discipline budgétaire

- Maîtriser la progression des dépenses publiques, notamment en capital, par une priorisation stricte des projets à fort impact socio-économique.
- Améliorer la gestion de la dette intérieure pour éviter des risques de soutenabilité à moyen terme.

Diversification économique

- Accélérer la transformation structurelle en développant les secteurs non miniers (agriculture, industrie manufacturière) afin de réduire la dépendance aux ressources extractives.
- Promouvoir les chaînes de valeur locales pour renforcer la compétitivité et créer des emplois.

Stabilisation monétaire et financière

- Renforcer les mécanismes de contrôle de la liquidité pour contenir les risques inflationnistes liés à l'expansion monétaire.
- Encourager le financement du secteur privé pour stimuler l'investissement productif et l'entrepreneuriat.

Amélioration de la balance extérieure

- Diversifier les exportations en valorisant les produits agricoles et manufacturés.
- Mettre en place des politiques incitatives pour réduire la dépendance aux importations de biens intermédiaires et d'équipement.

Gouvernance et suivi-évaluation

- Renforcer la transparence et l'efficacité dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure et des programmes sociaux.
- Mettre en place un système de suivi-évaluation rigoureux pour ajuster les politiques en fonction des résultats et des risques émergents.



IV. PERFORMANCE MACROÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES DE 2025 À 2027

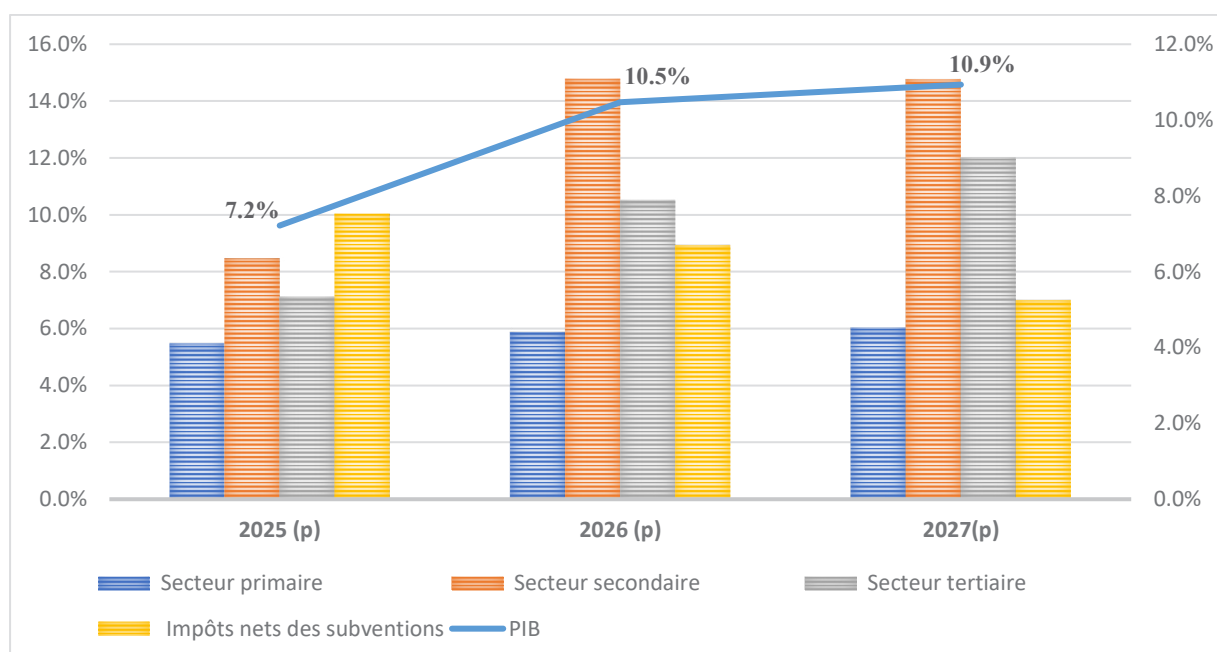
L'économie guinéenne devrait atteindre une croissance à deux chiffres à moyen terme, grâce au démarrage des activités d'exploitation du minerai de fer de Simandou.

Indicateurs macroéconomiques sélectionnés

La Guinée, pays doté de vastes ressources naturelles, évolue dans un contexte international en pleine mutation, marqué par la mondialisation, la volatilité des marchés des matières premières et les enjeux géopolitiques. Ces facteurs influencent profondément ses perspectives économiques et ses stratégies de développement de 2025 à 2027. Parmi les projets majeurs qui pourraient façonner l'avenir du pays, le Programme Simandou 2040 occupe une place essentielle. Ce programme de développement socio-économique durable s'articule autour de cinq (5) piliers stratégiques, à savoir : i) l'Agriculture, l'Industrie Alimentaire et le Commerce ; ii) l'Éducation et la Culture ; iii) les Infrastructures, les Transports et les Technologies ; iv) l'Économie, la Finance et l'Assurance ; et v) la Santé et le bien-être.

Pour améliorer le cadre macroéconomique et financier, qui est le pilier IV du programme Simandou 2040, il s'agira d'assurer la croissance et la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen attendu serait de 9,5 % sur la période 2025-2027. Ce taux serait soutenu principalement par les secteurs secondaire (12,7 %) et tertiaire (9,9 %) en moyenne annuelle.

Figure 11: Projection du taux de croissance du PIB réel en % (2025-2027).



Du côté de la demande, les contributions moyennes à la croissance de l'activité économique seraient de 21,4 % pour la consommation, 13,2 % pour l'investissement, 30 % pour les importations et 9,5 % pour les exportations sur la période 2025-2027.

Entre 2026 et 2028, le taux d'inflation en moyenne annuelle pourrait se situer à 4,6 % en 2026 puis à 3,6 % en 2027 et à 3,9 % en 2028. En glissement annuel à fin décembre, il devrait se fixer à 2,9 % en 2026 avant de s'établir à 2,2 % en 2028.

Au cours de la même période, **la gestion des finances publiques** pourrait être caractérisée par des soldes budgétaires (dons inclus et exclus) déficitaires sur toute la période qui se situeraient respectivement à 3,4 % et 4,0 % du PIB en moyenne. Ces déficits pourraient s'expliquer par la réalisation de vastes programmes d'investissements publics qui augmenterait les dépenses publiques par rapport aux recettes mobilisées.

En effet, les recettes devraient être mobilisées à hauteur de 36 118,1 milliards de GNF en 2025, puis de 42 525,1 milliards de GNF en 2026 et de 50 705,4 milliards de GNF en 2027. Quant aux dépenses publiques, elles pourraient être exécutées à hauteur de 53 937,3 milliards de GNF en 2026, puis de 61 460,4 milliards de GNF en 2027 et de 78 391,0 milliards de GNF en 2028.



Sur la période 2025-2027, **la balance globale** des paiements devrait rester déficitaire, avec un manque à gagner moyen estimé à 2 145,6 millions USD par an, équivalant à 5,0 % du PIB. **La masse monétaire** devrait continuer sa trajectoire de consolidation pour s'établir à 76 077,3 milliards de GNF en 2027, soit 21,0 % du PIB, portée par une dynamique favorable des créances sur les autres secteurs, dans le cadre des mesures de soutien à l'activité économique.

Conclusion et recommandations

Les perspectives macroéconomiques de la Guinée pour la période 2025-2027 sont prometteuses, avec une croissance attendue à deux chiffres, principalement portée par le démarrage des activités d'exploitation du minerai de fer de Simandou et par la dynamique des secteurs secondaire et tertiaire. Cette trajectoire devrait favoriser la transformation structurelle de l'économie et renforcer la compétitivité nationale. Toutefois, des défis subsistent : la persistance des déficits budgétaires, la soutenabilité de la dette publique, et le déficit de la balance des paiements. La maîtrise de l'inflation et la consolidation des finances publiques seront essentielles pour garantir une croissance inclusive et durable.

Renforcer la discipline budgétaire et la soutenabilité de la dette

- Prioriser les investissements publics à fort impact socio-économique et améliorer l'efficacité des dépenses.
- Mettre en place des mécanismes de suivi pour éviter une accumulation excessive de la dette intérieure et extérieure.

Diversifier l'économie et réduire la dépendance aux ressources minières

- Développer les secteurs agricoles, industriels et technologiques pour créer des emplois et stabiliser la croissance.
- Promouvoir les chaînes de valeur locales et l'industrialisation pour accroître la compétitivité.

Améliorer la mobilisation des recettes et la gouvernance fiscale

- Renforcer les capacités de recouvrement fiscal et élargir l'assiette fiscale.
- Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale pour accroître les ressources domestiques.

Stabiliser le cadre macroéconomique et monétaire

- Maintenir l'inflation sous contrôle par des politiques monétaires prudentes.
- Encourager le financement du secteur privé pour soutenir l'investissement productif.

Réduire le déficit de la balance des paiements

- Diversifier les exportations et promouvoir les produits à forte valeur ajoutée.
- Mettre en œuvre des politiques incitatives pour limiter les importations stratégiques.

Encadré 2 : Estimation de l'impact du projet Simandou sur la croissance et les revenus à long terme

Le projet Simandou. Le gisement de minerai de fer de Simandou, la plus grande réserve inexploitée de minerai de fer de haute qualité au monde, représente un investissement important du secteur privé en Afrique. Ce projet, dont l'investissement par les partenaires du consortium est estimé à 20 milliards de dollars EU, comprend trois composantes principales : deux mines de fer, un chemin de fer de 657 km et un nouveau port. La phase de construction devrait être achevée d'ici décembre 2025 et les premières exportations sont prévues pour 2026 et la production augmentera progressivement pour atteindre 120 millions de tonnes par an d'ici 2029.

Diversification économique et croissance. Le début des exportations de minerai de fer de Simandou offre à la Guinée une occasion unique de tirer parti du boom minier pour diversifier son économie, en l'utilisant comme un « pont vers la prospérité ». La Guinée se trouve à la croisée des chemins : elle peut soit mettre en œuvre des réformes pour parvenir à une croissance robuste, inclusive, créatrice d'emplois et réduisant la pauvreté, soit poursuivre le statu quo, avec une croissance certes robuste, tirée par l'exploitation minière, mais qui ne crée pas suffisamment d'emplois pour les Guinéens.



Scénarios et projections de l'impact sur la croissance. L'analyse préliminaire de l'impact macroéconomique de Simandou selon deux scénarios met en évidence l'impact macroéconomique significatif que pourrait avoir les réformes renforcées qui s'attaqueraient à la dynamique du Syndrome hollandais :

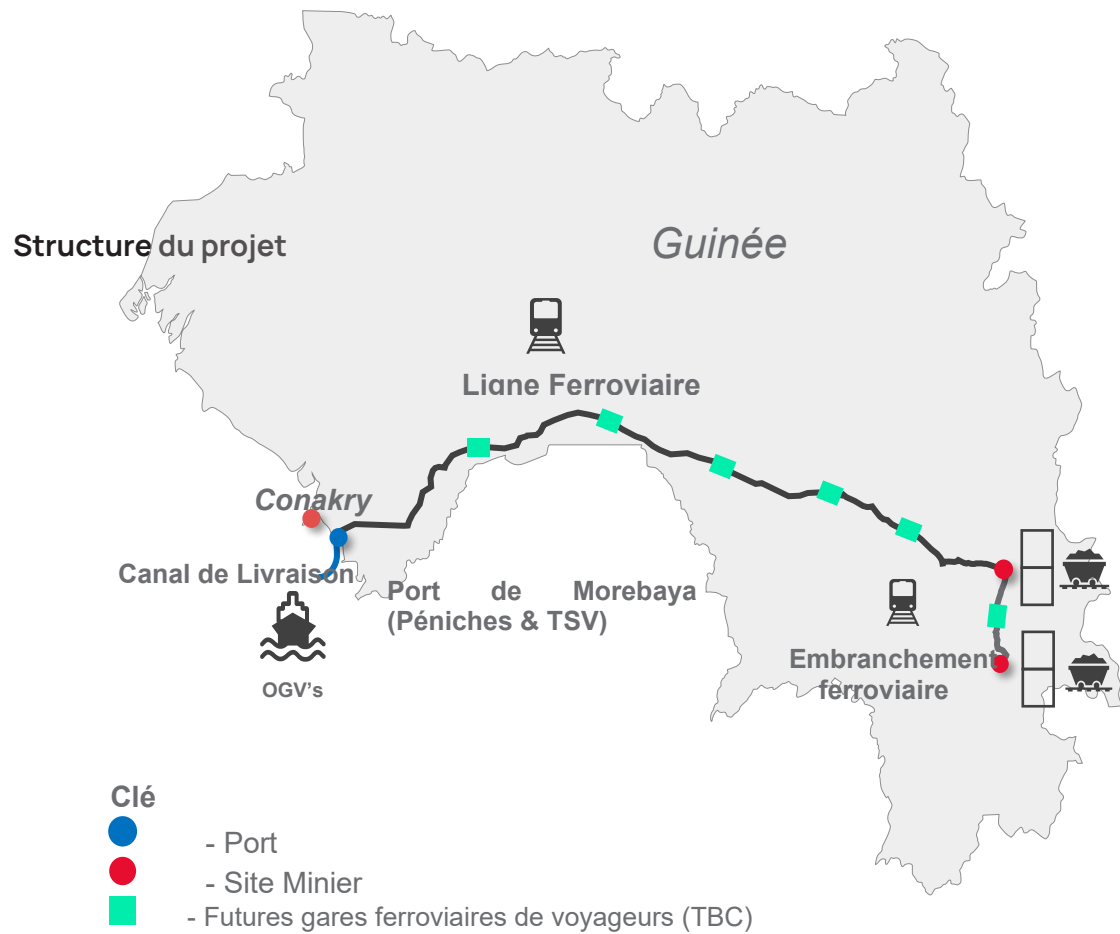
1. Scénario du statu quo (Simandou-BAU) : Ce scénario repose sur l'hypothèse d'une diversification limitée, les performances de l'économie suivant les schémas historiques. Bien que la croissance soit robuste, elle n'est pas en mesure de soutenir une dynamique inclusive grâce à une création d'emplois plus large. Après une croissance à deux chiffres entre 2026 et 2029 grâce à l'entrée en exploitation de minerai de fer du projet Simandou, la croissance réelle à long terme devrait atteindre une moyenne de 6 % par an. Cette croissance est similaire à celle enregistrée lors du récent boom de la bauxite. La dynamique du syndrome hollandais devrait persister, entravant l'expansion des secteurs non miniers et la diversification au-delà de l'exploitation minière.

2. Scénario de réforme renforcée (Simandou-Réforme) : Ce scénario suppose la mise en œuvre de réformes (voir Annexe 2) en faveur de la diversification et d'une croissance plus durable et plus inclusive. Avec des réformes renforcées, la croissance réelle à long terme pourrait être supérieure de 1,3 point de pourcentage en moyenne à celle de Simandou-BAU. Dans ce scénario, le renforcement du secteur non minier serait le moteur de la croissance, créant plus d'emplois. À l'horizon 2050, le PIB réel par habitant pourrait être supérieur de 37 % à celui de Simandou-BAU. Cette croissance refléterait le dynamisme des secteurs non miniers et miniers, réduisant la dépendance à l'égard de la croissance du secteur minier et favorisant un développement inclusif et durable.

Impact sur les recettes publiques. À l'horizon 2030 : le ratio recettes/PIB pourrait atteindre 15,6 % et le ratio recettes fiscales/PIB 13,6 % dans le scénario Simandou-BAU. Dans le scénario de réforme renforcée, le ratio recettes/PIB atteindrait 17,3 % et le ratio recettes fiscales/PIB 15,4 %. Cependant, ces gains resteraient inférieurs aux résultats obtenus par les pays de la sous-région en matière de recettes et à l'objectif de convergence de 20 % de la CEDEAO et des pays voisins de l'UEMOA, ce qui souligne l'urgence pour la Guinée de mettre en œuvre des réformes vigoureuses pour améliorer de manière significative la mobilisation des recettes intérieures.

Simandou est le plus grand projet minier au monde, avec un programme de développement du minerai de fer, de réseau ferroviaire et du port en Guinée, d'un montant de 20 milliards de dollars.

Présentation du Sujet



Mines

Blocs 1 & 2

Blocs 3 & 4



Propriété de WCS
Coentreprise

Propriété de
Simfer



Rail et Port – Usage mixte

Plus de 600 km de voies
ferrées

Jusqu'à 120 mtpa de
trafic portuaire

Propriété de CTG
Coentreprise

*WCS est chargée de la construction de la ligne ferroviaire principale et de la
phase 1 du port*

*Simfer est chargée de la construction de l'embranchement ferroviaire et de la
phase 2 du port*



Exportations guinéennes vers les pays de la CEDEAO.

Les exportations guinéennes vers les pays de la CEDEAO restent relativement limitées. Fin juin 2024, les principales destinations des produits guinéens dans la sous-région étaient :

Le Mali (28,9 % des exportations intra-communautaires), avec des exportations dominées par les articles et ouvrages en matière plastique (87,1 %), les autres jus (11,8 %), le ciment (100 %), les débris et déchets de fer et d'acier (100 %) et divers autres produits (13,3 %).

Tableau 2: Guinée - flux d'exportations intra-communautaires fin juin.

PAYS	Principaux produits exportés par la Guinée		Part du pays de destination (%)	
	Part des exportations de produit (%)			
	2023	2024	2023	2024
Burkina Faso	-	Ferraille (82,7 %) ; Divers (7,6 %)	1,4	6,0
Mali	Articles et ouvrages en matière plastique (87,4 %) ; Autres jus (87,1 %) ; Café (33,8 %) ; Eau minérale (85,9 %) ; Jus d'ananas (100,0 %)	Articles et ouvrages en matière plastique (87,1 %) ; Autres jus (11,8 %) ; Ciment (100,0 %) ; Débris et Déchets de Fer et Acier (100,0 %) ; Divers (13,3 %)	42,8	28,9
Sources : À partir des données du CNC/Rapport de Convergence				

Importations en provenance de la CEDEAO.

Les principaux pays d'origine des importations guinéennes dans la région sont : Le Sénégal (39,3 %), le Mali (20,5 %), la Côte d'Ivoire (14,1 %), la Sierra Leone (10,2 %), le Ghana (7,1 %), le Nigéria (5,6 %). Cette dynamique commerciale souligne l'importance des échanges



intra-communautaires pour la Guinée, bien que les flux restent concentrés sur quelques partenaires clés.

Tableau 3: Guinée - flux d'importations intra-communautaires fin juin.

PAYS	Principaux produits importés par la Guinée Part export produit vers pays (%)		Part du pays de destination (%)	
	2023	2024	2023	2024
Burkina Faso	-	-	2,8	2,8
Mali	Machines et équipements (25,1 %) ; Machines et matériels électriques (25,2 %) ; Ouvrages en métaux (25,0 %) ; Produits de la construction automobiles (28,7 %) ; Produits du travail de bois (25,0 %) ; Produits en caoutchouc (28,4 %).	Machines de bureau (21,1 %) ; Machines et matériels électriques (24,1 %) ; Ouvrages en métaux (20,0 %) ; Produits chimiques (21,5 %) ; Produits de la construction automobile (27,4 %) ; Produits des industriels alimentaires (33,3 %) ; Produits en caoutchouc (24,3 %) ; Produits métallurgiques (29,8 %) ; Matériaux pour la construction (30,1 %)	19,3	20,5

Sources : À partir des données du CNC/Rapport de Convergence

Conclusion et recommandations

Les exportations guinéennes vers les pays membres de la CEDEAO demeurent relativement limitées et concentrées sur un nombre restreint de partenaires, notamment le Mali, qui représente près de 29 % des exportations intra-communautaires fin juin 2024. Les produits exportés sont principalement des articles en matière plastique, du ciment, des jus, et des déchets métalliques.

En revanche, les importations en provenance de la CEDEAO sont plus diversifiées et dominées par des pays comme le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire, avec une forte présence de machines, équipements, produits chimiques et matériaux de construction.

Cette asymétrie commerciale souligne une dépendance plus marquée de la Guinée vis-à-vis de ses partenaires régionaux pour les biens industriels et manufacturés, tandis que ses exportations restent limitées en volume et en diversité.

Diversification de l'offre exportable : Encourager la transformation locale des matières premières et le développement de filières à forte valeur ajoutée (agroalimentaire, textile, artisanat) pour élargir la gamme des produits exportés.

Renforcement des capacités productives : Investir dans les infrastructures industrielles, logistiques et énergétiques pour améliorer la compétitivité des produits guinéens sur les marchés régionaux.

Promotion commerciale ciblée : Mettre en place des stratégies de promotion des produits guinéens dans les pays de la CEDEAO, notamment à travers des foires commerciales, des missions économiques et des plateformes numériques.

Amélioration du climat des affaires : Simplifier les procédures douanières, renforcer la transparence et faciliter l'accès au financement pour les entreprises exportatrices.

Intégration régionale proactive : Exploiter les mécanismes de la CEDEAO pour faciliter les échanges, harmoniser les normes et tirer parti des accords commerciaux régionaux.

4.1. Présentation et analyse des risques

Les prévisions de ce cadrage macroéconomique demeurent exposées à des risques provenant à la fois du contexte international et de la situation nationale. Au niveau international, ils portent sur :

- L'intensification des tensions géopolitiques et de la fragmentation géoéconomique mondiale, notamment à travers la nouvelle guerre commerciale engagée par les États-Unis, pourrait affecter les exportations des produits miniers de la Guinée ;
- L'augmentation des cours des produits pétroliers ;
- La baisse des cours des produits miniers ;



- Le resserrement monétaire par les pays partenaires qui pourrait diminuer les flux de capitaux étrangers vers la Guinée ;
- L'insécurité dans la sous-région qui devrait engendrer des crises humanitaire, alimentaire, sanitaire et commerciale ;
- Les conséquences économiques d'éventuelles sanctions des organisations sous-régionales et internationales.

Au niveau national, les risques portent entre autres sur les point ci-après :

- La survenance de conflits électoraux pourrait engendrer des troubles socio-politiques susceptibles de perturber les activités économiques, freiner les investissements et affecter la stabilité macroéconomique ;
- Le retrait progressif d'un nombre significatif de missions humanitaires, notamment à la suite de la suspension de plusieurs programmes financés par l'USAID, pourrait affaiblir les capacités d'intervention humanitaire et accroître la vulnérabilité des populations les plus fragiles.
- Les perturbations climatiques croissantes pourraient entraîner une baisse significative de la production agricole, accentuant la vulnérabilité des ménages ruraux et les risques d'insécurité alimentaire.
- La pénurie des produits pétroliers pourrait entraîner une hausse des coûts de production, des tensions sur les prix à la consommation, et une réduction de la mobilité des biens et des personnes ;
- L'augmentation du niveau général des prix et ;
- Les catastrophes naturelles (inondations, feux de brousse etc.).

4.2. Mesures d'atténuation

Pour atténuer les risques identifiés, les actions suivantes sont recommandées :

- Diversifier les partenariats commerciaux au-delà des grandes puissances (ex. : renforcer les échanges avec l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine) ;
- Promouvoir la transformation locale des ressources minières afin de réduire la dépendance aux exportations brutes ;

- Encourager les investissements dans les énergies renouvelables et les initiatives d'efficacité énergétique ;
- Diversifier les sources de revenus de l'État en soutenant d'autres secteurs porteurs (agriculture, industrie locale, tourisme) ;
- Mobiliser davantage les ressources domestiques par une réforme fiscale équitable et efficace ;
- Renforcer la coopération sécuritaire avec les pays voisins et les organisations régionales
- Veiller au respect des engagements internationaux et à l'amélioration de la gouvernance
- Renforcer le dialogue politique inclusif et promouvoir la transparence du processus électoral ;
- Accroître l'effort national dans le financement des services sociaux de base ;
- Renforcer les systèmes d'alerte précoce et de gestion des catastrophes naturelles ;
- Mettre en place un plan d'approvisionnement et de gestion des stocks stratégiques ; et
- Renforcer la surveillance des marchés et les dispositifs de régulation des prix.

Conclusion

En dépit des défis internes et externes auxquels elle a été confrontée, l'économie guinéenne a montré une résilience notable, avec un taux de croissance du PIB réel de 6,6 % en 2024, soutenu par la performance robuste des secteurs non miniers. Cette dynamique positive devrait se maintenir, avec des perspectives de croissance soutenue à moyen terme. La Guinée devrait connaître un taux de croissance moyen de 10,1 % entre 2025 et 2028, principalement grâce à des projets majeurs comme l'exploitation du minerai de fer de Simandou, qui devrait jouer un rôle crucial dans le développement du pays.

Le développement de ces projets miniers, couplé aux investissements dans les infrastructures nécessaires, permettra de diversifier davantage l'économie guinéenne et d'encourager la création d'emplois tout en stimulant les secteurs connexes. Cependant, la



gestion de l'inflation et la maîtrise des risques macroéconomiques demeurent des enjeux clés pour garantir la stabilité économique et le bien-être de la population. Les perspectives macroéconomiques de la Guinée, soutenues par la mise en œuvre efficace des actions présidentielles et les réformes structurelles, ouvrent la voie à une croissance durable et inclusive, permettant ainsi au pays de consolider ses progrès et de renforcer sa position sur le plan régional et international.

Encadré 2 : Impact de l'explosion du dépôt d'hydrocarbures sur l'économie guinéenne

Cette note présente une première évaluation finalisée en février 2024 des impacts économiques limités de l'explosion de dépôt d'hydrocarbures survenue en décembre.

La Guinée a terminé l'année 2023 dans une position économique et fiscale solide. En 2023, la croissance s'est accélérée pour atteindre 7,1 %, soit 4,6 % par habitant, grâce à la bonne performance du secteur minier. La production de bauxite a bondi de 22 % et les exportations d'or ont augmenté de 10 %, grâce au secteur aurifère (or) artisanal et à l'émergence de nouvelles entreprises du secteur formel. La croissance du côté de la demande a été stimulée par l'investissement privé, notamment dans le cadre du projet Simandou, ainsi que par l'investissement public. Malgré les pressions externes sur les prix, l'appréciation du franc guinéen par rapport au dollar américain, associée à des politiques fiscales et monétaires prudentes et à l'absence de financement budgétaire par la Banque centrale, a contribué à maintenir la stabilité économique. L'inflation a baissé, passant de 11,6 % en 2022 à 9,3 % à la fin de l'année 2023. Le déficit budgétaire, qui est resté inférieur à 2 % du PIB, a été financé à parts égales par des sources extérieures et intérieures. Le compte courant de la Guinée a connu un déficit important en 2023, dû en grande partie aux importations liées aux investissements directs étrangers (IDE).

Le 18 décembre 2023, une explosion dans un dépôt d'hydrocarbures à Conakry a gravement endommagé la plupart des réservoirs de carburant du principal terminal pétrolier du pays, entraînant une pénurie généralisée, mais temporaire, de carburant. Le Gouvernement a indiqué que 13 réservoirs de stockage de carburant ont été mis hors service, tandis que 5 sont restés opérationnels. L'explosion a principalement touché les réservoirs et les réserves d'essence, tandis que les réserves de diesel et de pétrole lourd ont été relativement épargnées. Des maisons et un entrepôt situé à proximité ont également subi d'importants dégâts matériels. La pénurie de carburant a duré environ quatre semaines, jusqu'à ce que des mesures gouvernementales rétablissent la chaîne d'approvisionnement. À partir du 9 janvier, un pétrolier a accosté à Conakry, fournissant environ 90 pour cent des besoins en carburant, bien qu'à un coût supplémentaire d'environ 40 000 dollars par jour. Moins de 10 % du carburant du pays est importé de la Sierra Leone voisine. Les autorités envisagent la construction d'un nouveau terminal, dont le coût est estimé à plus de 300 millions de dollars et qui devrait être achevé dans un délai de 24 à 30 mois. Les mesures provisoires et les nouvelles mesures d'approvisionnement en carburant stimulent l'activité économique.

Source : Banque Mondiale : Note de conjoncture économique de la Guinée-Sept 2024

4.3. Analyse sur l'état de la sécurité alimentaire en Guinée

La sécurité alimentaire en Guinée est une préoccupation majeure, marquée par une insécurité alimentaire touchant de nombreux ménages, notamment en milieu rural. Les causes incluent la dépendance de l'agriculture aux aléas climatiques, la pauvreté, et une inflation des prix des denrées qui rend la nourriture moins accessible. La malnutrition est également un problème aigu, en particulier chez les enfants, avec des taux élevés de retard de croissance et de malnutrition aiguë. Le Gouvernement et des partenaires comme le PAM et le FMI travaillent à des solutions, telles que l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles et la promotion de l'aquaculture pour diversifier la production et réduire la vulnérabilité.

4.4. Examen de la Déclaration et des engagements de Maputo, Malabo et Kampala

La Guinée, pays membre de l'Union africaine, participe à l'examen et à la mise en œuvre des engagements des Déclarations de Maputo (2003), de Malabo (2014) et de Kampala (2025) concernant le développement de l'agriculture africaine. L'examen de ces déclarations en Guinée concerne la façon dont le pays met en œuvre des objectifs comme l'éradication de la faim, l'augmentation des investissements agricoles, et la transformation des systèmes agroalimentaires résilients.

Contexte des déclarations

- Déclaration de Maputo (2003) : Cette déclaration a lancé le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et a établi l'engagement clé d'allouer 10 % du budget national à l'agriculture pour atteindre une croissance de 6 % de l'économie agricole, comme indiqué par la Commission de l'Union africaine.
- Déclaration de Malabo (2014) : Cette déclaration a renouvelé cet engagement sur une période de dix ans (2015-2025), avec l'objectif d'éradiquer la faim en Afrique et d'améliorer l'agriculture pour une prospérité partagée.



- Déclaration de Kampala (2025) : Cette déclaration vise à consolider et à accélérer la mise en œuvre des engagements précédents, avec des objectifs plus récents fixés pour 2035, tels que l'augmentation de la production agroalimentaire, la réduction des pertes post-récolte et l'amélioration du commerce intra-africain.

4.5. Évaluation du niveau de mise en œuvre dans le pays

Situation nutritionnelle

La malnutrition constitue un problème de santé publique en Guinée. Des efforts ont été faits pour relever les défis mais les progrès restent insignifiants et loin en deçà des seuils fixés et recommandés (7). Bien que le droit à une alimentation adéquate et le droit de jouir du meilleur état de santé possible constituent des droits fondamentaux de l'homme (8), la malnutrition en Guinée est le résultat d'une alimentation inadéquate due à des pratiques alimentaires et des soins inappropriés et à la prévalence de maladies infectieuses et parasitaires qui se développent dans des conditions d'hygiène environnementale, individuelle et collective déficientes dans un contexte marqué par un accès inadéquat aux soins de santé, le manque d'hygiène et d'assainissement et l'insécurité alimentaire (9-11). Au niveau national, la malnutrition chronique s'élève à 32,4 %. Un enfant de moins de 5 ans sur trois, souffre d'un retard de croissance en 2016 avec 14,6 % des cas sévères. Le taux de malnutrition chronique est légèrement plus élevé chez les garçons (34.5 %) que chez les filles (30.3 %) ; Les résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2016 montrent également que 8.1 % des enfants sont émaciés, un peu moins plus de la moitié (2.9 %), sévèrement. Les enfants de 12 à 17 mois ont le plus haut niveau d'émaciation (12.8 %). L'enquête MICS 2016 a révélé aussi qu'environ 18,3 % des enfants guinéens avaient une insuffisance pondérale, dont 5.6 % étaient des cas sévères. Cette situation est beaucoup plus fréquente en milieu rural (21.2 %) que dans les zones urbaines (12.6 %) (Tableau1).

Tableau 2: Prévalence de la malnutrition en Guinée

Indicateur	Prévalence
Insuffisance pondérale	
Modérée et grave	18,3
Sévère	5,6
Retard croissance	
Modérée et grave	32,4
Sévère	14,6
L'émaciation	
Modérée et grave	8,1
Sévère	2,9
L'obésité	4
Consommation de sel iode	35,1
Nourrissions avec faible poids à la naissance	13,4

Source : MICS 2016

En ce qui concerne la prévalence de l'anémie chez les enfants et les femmes, au niveau national, 77 % des enfants de 6 à 59 mois sont anémiques : 24 % souffrent d'anémie légère ; 45 % sont modérément anémiques et 8 % sont sévèrement anémiés. En général, les femmes sont moins touchées par l'anémie que les enfants. La prévalence de l'anémie (77 %) concerne 65 % des femmes enceintes et 50 % des femmes en âge de procréer. Au niveau national, 49 % des femmes souffrent d'anémie : 36 % sont légèrement anémiques, 13 % modérément anémiques et moins de 1 % sévèrement anémiques.

L'allaitement est largement pratiqué en Guinée. Les résultats de l'enquête montrent que 97 % des enfants de moins de six mois sont nourris au sein. Pourtant, la recommandation que les enfants doivent être nourris exclusivement au lait maternel pendant les six premiers mois de leur vie n'est pas très bien suivie. Dans le 0-5 mois, la même enquête montre que seul un enfant sur trois (35,2 %) a été nourri exclusivement au sein, contre 21 % en 2012.



Tableau 3: Récapitulatif des résultats de la MICS 2016 : Allaitement et alimentation infantile

Indicateur d'allaitement et alimentation infantile	Définition de l'indicateur	Prévalence
Enfants allaités	Pourcentage de femmes qui ont eu une naissance vivante dans les 2 ans précédant l'enquête et qui ont allaité leur dernier enfant ne vivant, à n'importe quel moment	97
Initiation précoce de l'allaitement	Pourcentage de femmes qui ont eu une naissance vivante dans les 2 dernières années qui ont allaité leur dernier nouveau-né dans la première heure après la naissance	33.9
Allaitement exclusif des moins	Pourcentage de nourrissons de moins qui sont exclusivement allaités	35.2
Allaitement prédominant des moins de 6 mois	Pourcentage de nourrissons de moins de 6 mois qui ont reçu l'allaitement maternel comme source prédominante d'alimentation durant le jour précédant	66
Allaitement continu à 1 an	Pourcentage d'enfants de 12-15 mois qui ont été allaités durant le jour précédant	93.5
Allaitement continu à 2 ans	Pourcentage d'enfants de 20-23 mois qui ont été allaités durant le jour précédant	59.8
Durée médiane de l'allaitement	Age en mois ou 50 % d'enfants de 0-35 mois n'ont pas été allaités au sein maternel le jour précédant	22.5
Allaitement approprié selon l'âge	Pourcentage d'enfants de 0-23 mois qui ont été nourris de façons adéquate le jour précédant	61.7
		53.7

Introduction d'aliments solides, semi-solides ou mous	Pourcentage de nourrissons de 6-8 mois qui ont reçu des aliments solides, semi-solides ou mous pendant le jour précédent	
Fréquence des repas lactés pour les enfants non allaités	Pourcentage d'enfants de 6-23 mois non allaités qui ont reçu au moins 2 repas lactés durant le jour précédent	21.8
Fréquence minimum des repas	Pourcentage d'enfants de 6-23 mois qui ont reçu des aliments solides, semi-solides ou mou (plus des repas lactés pour les enfants non-allaités) le nombre minimum de fois ou plus durant le jour précédent	23.9
Diversité minimum alimentaire	Pourcentage d'enfants de 6-23 mois qui ont reçu des aliments de 4 ou plus groupes d'aliments durant le jour précédent	7.5
Régime alimentaire minimum acceptable	(a) Pourcentage d'enfants de 6-23 mois allaités qui ont reçu au moins la diversité alimentaire minimum et la fréquence minimum des repas durant le jour précédent	1.4
	(b) Pourcentage d'enfants de 6-23 mois non allaités qui ont reçu au moins 2 repas lactés et qui ont reçu la diversité alimentaire minimum, lait non inclus et la fréquence minimum des repas durant le jour précédent	5.3
Alimentation au biberon	Pourcentage d'enfants de 0-23 mois qui ont pris un biberon durant le jour précédent	7.2

La pratique continue de l'allaitement au biberon peut constituer une préoccupation majeure en raison de la possibilité de contamination par des maladies, à une eau sale ou au manque d'hygiène dans la préparation. Toutefois, comme l'indique la MCIS, 2016, seulement 7 % des enfants guinéens sont allaités au biberon.

Un enfant de moins de cinq ans sur vingt-cinq (4 %) est en surcharge pondérale. La prévalence de surpoids est plus forte chez les garçons que chez les filles (5 % contre 3 %).



Cette prévalence est plus élevée dans la tranche d'âge de 0 à 5 mois (10 %) que dans les autres classes d'âge. La prévalence atteint un niveau très élevé dans la région administrative de N'Zérékoré (10 %).

Le pourcentage de la population atteint de surcharge pondérale est de 18,2 % dont 11,4 % chez les hommes et 25,8 % pour les femmes. Ce pourcentage était de 23 % à Conakry, 25,8 % en zone urbaine et 10,1 % en zone rurale pour la Basse Guinée.

4.6. Situation alimentaire

La Guinée est confrontée à plusieurs défis pour assurer la sécurité alimentaire de sa population : les inondations ou les épisodes de sécheresse, le faible accès aux services sociaux de base, la pauvreté parfois stagnante, l'instabilité politique et la flambée de l'épidémie de la maladie à virus Ébola (MVE) en mars 2014. Outre l'impact direct de la maladie sur les vies et les moyens de vie, les ménages ont subi les effets négatifs des mesures de prévention et de réponses mises en place par le Gouvernement.

Les résultats de l'enquête AGVSAN montrent que 21,8 % des ménages guinéens sont en situation d'insécurité alimentaire, soit 2 459 419 personnes. Parmi ces ménages, 2,4 % sont en insécurité alimentaire sévère soit l'équivalent de 272 585 personnes. Si 78,2 % des ménages apparaissent en situation de sécurité alimentaire, plus d'un ménage sur deux (51,2 %) est cependant en sécurité alimentaire limite, preuve d'une fragilité de la situation de ces ménages.

Avec une prévalence de 41,4 %, la région de Nzérékoré est la plus touchée par l'insécurité alimentaire. En termes de population, 29,3 % du nombre total des personnes identifiées par cette enquête en insécurité alimentaire vivent dans cette région, soit 721 745 personnes. Par ailleurs, parmi ces ménages, 6,1 % apparaissent en insécurité alimentaire sévère, soit 104 378 personnes.

Figure 12: Prévalence de l'insécurité alimentaire par région



Source : Enquête AGVSAN

Un peu plus en retrait, les régions de Mamou et de Labé connaissent des taux d'insécurité alimentaire de 27,6 % et 27,5 %, touchant respectivement 224 475 et 319 945 personnes. Si les prévalences sont équivalentes, l'insécurité alimentaire présente cependant des visages différents dans ces 2 régions : en effet, à Mamou, l'insécurité alimentaire est principalement modérée, ne concernant que 26,8 % des ménages. En revanche, à Labé, alors que 23,4 % des ménages sont en insécurité alimentaire modérée, 4,1 % sont dans une situation difficile d'insécurité alimentaire sévère ; ce taux est le deuxième plus élevé au plan national. Dans la région de Conakry, qui présente un profil uniquement urbain, la prévalence s'affiche à 16,4 %, touchant le nombre élevé de 307 980 personnes. Enfin, pour les régions de Kindia et Kankan, les taux d'insécurité alimentaire sont de l'ordre de 14,4 % et 14,2 %. Pour finir, la zone de Boké est la plus épargnée, avec seulement 11,6 % des ménages (134 526 personnes) en insécurité alimentaire. Au niveau préfectoral, l'insécurité alimentaire atteint des niveaux préoccupants à Gueckédou où 79,4 % des ménages sont en insécurité alimentaire, dont 20,2 % en insécurité alimentaire sévère. Avec un taux de seulement 11,6 % des ménages en insécurité alimentaire, la zone de Boké est la plus



épargnée ; il en va de même pour les régions de Kindia et de Kankan, où les taux d'insécurité alimentaire sont de l'ordre de 14,4 % et 14,2 % respectivement.

4.7. Analyse des causes de la malnutrition

Les causes de la malnutrition sont multiples et multisectorielles ; trois types de causes peuvent être distingués selon le modèle conceptuel de l'Unicef (voir Figure 5) : causes immédiates, sous-jacentes et fondamentales. Les actions de ce plan stratégique ciblent donc les différentes causes pour parvenir à un changement durable en recourant à une approche multisectorielle. La malnutrition ne constitue pas seulement un problème de santé ; elle résulte également de facteurs culturels, de mauvaises pratiques alimentaires, ainsi que de conditions d'hygiène et d'environnement inadéquates. Les attitudes et comportements de la majorité de la population apparaissent souvent peu favorables à la santé et à la nutrition. Ils se caractérisent par i) un faible respect des règles d'hygiène et d'assainissement ; ii) une pratique sous-optimale en termes d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ; iii) un faible niveau de connaissance des besoins alimentaires des enfants et des femmes (enceintes et allaitantes).

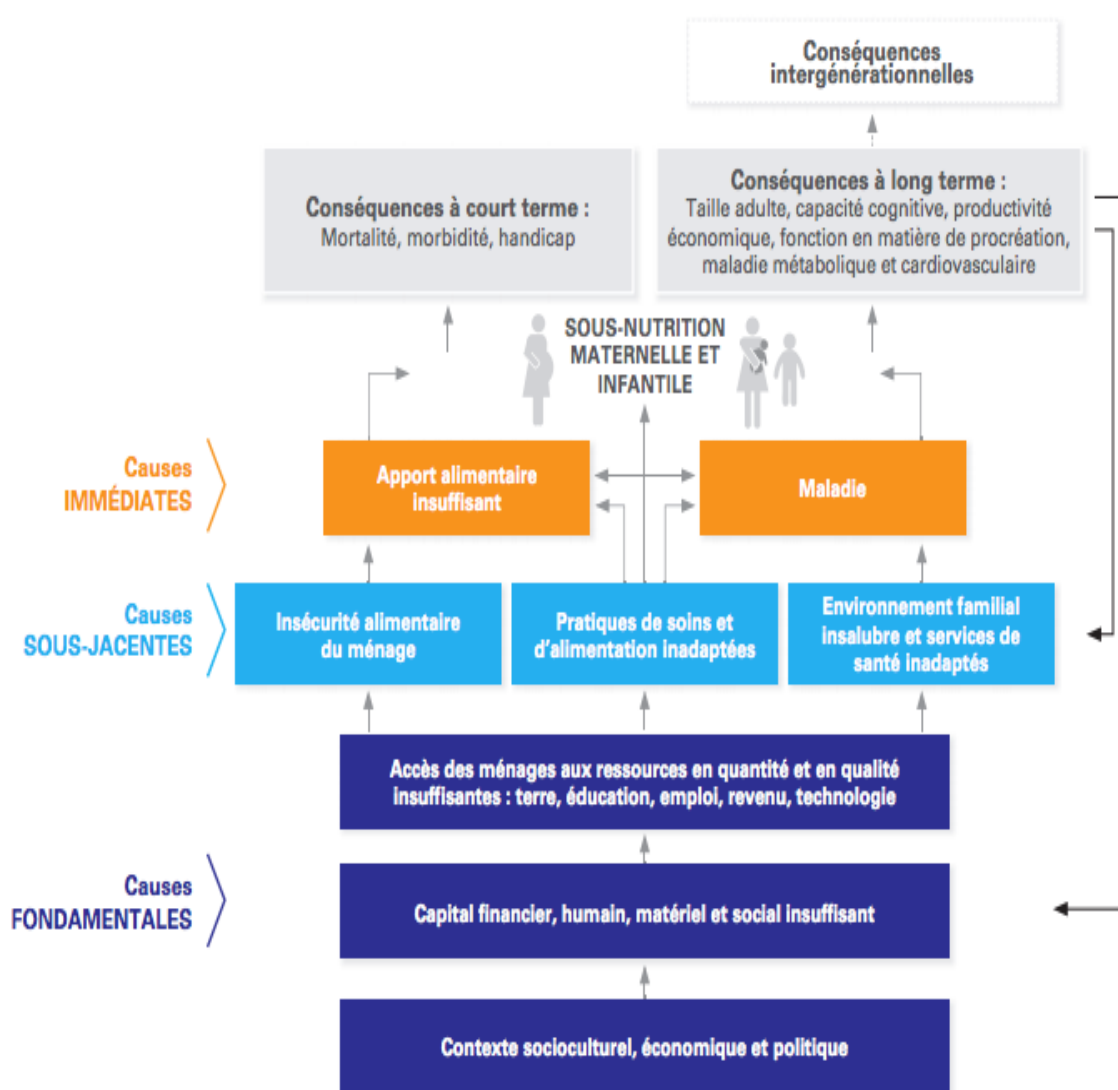
Les études menées sur l'itinéraire thérapeutique montrent que la majorité des malades commencent ou terminent leurs soins en médecine traditionnelle. Cela montre l'importance accordée à la médecine traditionnelle par la population et le poids des croyances sur le choix de leurs options thérapeutiques. L'accès aux services de santé et sociaux de base est souvent limité par les difficultés suivantes : coût élevé, éloignement, mauvaise qualité et inadéquation.

Dans le cadre des 1 000 jours, le faible accès des femmes aux consultations prénatales et aux consultations préscolaires pourrait être une entrave à la lutte contre le retard de croissance. Il y a aussi l'environnement familial insalubre et les services inadaptés. La malnutrition peut dépendre de la méconnaissance des bonnes pratiques nutritionnelles et/ou d'un environnement sanitaire déficient.

Les facteurs déterminants de la malnutrition sont multiples et peuvent varier d'une région à une autre, d'une communauté à une autre, d'un ménage à un autre ou même d'un individu à un autre. Ils peuvent relever de plusieurs secteurs (santé, alimentation, éducation, eau,

hygiène, assainissement, etc.). Ces facteurs se regroupent en trois types de causes (immédiates, sous-jacentes et fondamentales) selon le modèle conceptuel de l'Unicef.

Figure 13: Cadre conceptuel des facteurs déterminants de la malnutrition infantile et maternelle



Les flèches noires montrent que les conséquences de la sous-nutrition peuvent à leur tour en alimenter les causes fondamentales et sous-jacentes, perpétuant ainsi le cycle sous-nutrition/pauvreté/inégalités.

Source : Adapté de l'UNICEF, 1990.

Causes immédiates

Comme indiqué dans la politique nationale multisectorielle de nutrition, les causes immédiates, concernent l'individu et revêtent deux dimensions : l'apport alimentaire et l'état de santé (maladies).



Causes sous-jacentes

Les causes sous-jacentes interviennent au niveau des ménages et des communautés. Elles sont en lien avec : i) l'insécurité alimentaire des ménages ; ii) l'inadéquation et l'inaccessibilité des soins aux mères et aux enfants ; iii) l'insuffisance d'hygiène et l'insalubrité de l'environnement ; iv) le manque d'accès à l'eau potable.

Causes fondamentales

Les causes fondamentales englobent un éventail de facteurs intervenant au niveau national sous-régional et international.

Elles comprennent : i) la pauvreté multidimensionnelle ; ii) le sous financement et la faible capacité de presque tous les services en charge de la nutrition : agriculture, santé, eau potable et assainissement, et protection sociale ; iii) l'analphabétisme et le faible niveau d'instruction des femmes ; iv) la présence des inégalités et le faible accès aux moyens de production des femmes ; v) l'inexistence d'un cadre de coordination multisectorielle ; vi) la faible capacité institutionnelle de planification, de coordination, de gestion et de suivi des interventions de nutrition ; vii) le faible engagement de l'État dans le domaine de la nutrition ; viii) le sous financement de la recherche en nutrition ; ix) le manque de programmes de formation en nutrition.

Par rapport à la malnutrition par surcharge, l'urbanisation galopante due au flux migratoire d'origine rurale incontrôlé, la croissance économique, les transformations technologiques, les médias et les transformations alimentaires sont à la base du changement de mode de vie de la population. Ce changement de mode de vie est marqué par l'inactivité physique (sédentarité) et l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires. La Guinée fait donc face à une transition nutritionnelle qui se manifeste par l'apparition de problèmes de surpoids. Il est aussi à noter que la dénutrition chez les enfants, y compris le retard de croissance, a été liée à l'obésité et à la surcharge pondérale à l'âge adulte.

4.8. Réponses à la malnutrition

À la suite de la Conférence Internationale sur la Nutrition (CIN) de Rome en 1992, le Décret n° 0D94/128/PRG/SGG portant création du Comité national de suivi de la CIN a été pris le 3 novembre 1994 ; le pays a élaboré une Politique de nutrition et d'alimentation en 1994 qui a été révisée en 2005 ; elle a été suivie de la Politique nationale de la petite enfance (1996), du Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (2013), de la Politique de l'alimentation scolaire (2013) et du Plan stratégique national multisectoriel de nutrition de la Guinée (2018).

Dans l'optique d'améliorer l'environnement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des textes réglementaires ont été pris concernant i) l'iodation du sel (1995) ; ii) la fortification des huiles végétales et des farines (2012) ; iii) la création d'une Alliance guinéenne pour la fortification des aliments (2012) ; iv) la création du Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) en 2008 ; et v) la création de l'Agence nationale de développement agricole et de sécurité alimentaire (ANDASA) en 2012. Au niveau du ministère de la santé et de l'hygiène publique, dans le cadre de la promotion de la nutrition, il a été créé une Division Alimentation et Nutrition en 1991, devenue une section en 1999, puis érigée à nouveau en Division en 2012.

Les services de nutrition sont organisés pour une prise en charge holistique intégrée de la malnutrition comportant la prévention (dépistage actif, sensibilisation) et la prise en charge communautaire. Les structures de prise en charge sont organisées selon les trois niveaux du système de santé : Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour les cas modérés (CRENAM), Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour les cas sévères (CRENAS) et Centre de récupération nutritionnelle en interne (hospitalisation) (CRENI).

Les ressources de l'État allouées à la nutrition ne concernent que les salaires du personnel commis à cet effet. Le financement des interventions demeure essentiellement exogène, les activités de prévention et de prise en charge de la malnutrition sont tributaires des partenaires, notamment l'UNICEF, le PAM et les ONG internationales (ACF, TDH, HKI). De manière générale, les activités d'alimentation et de nutrition sont sous-financées. Depuis



août 2013, les rôles et responsabilités du PAM et de l'UNICEF sont clarifiés par un protocole d'entente pour une synergie d'action en matière de nutrition et de VIH/Sida.

4.9. Liens entre le plan national stratégique multisectoriel de nutrition et d'autres stratégies et plans sectoriels

La politique nationale multisectorielle de nutrition et le plan stratégique multisectoriel de nutrition ont été développés dans un contexte international, régional et national en se basant sur les différents documents qui inscrivent la nutrition au rang de leurs objectifs clés.

Sur le plan international, la Guinée a ratifié un certain nombre de conventions internationales, notamment la déclaration des droits de l'homme, comme le droit à l'alimentation. Le pays s'efforce de protéger ses citoyens et de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au niveau régional, les chefs d'États et de gouvernements africains réunis lors du Sommet tenu à Malabo en juin 2014, ont pris des engagements pour la réduction du retard de croissance à 10 % et la réduction de l'insuffisance pondérale à 5 % d'ici 2025. La Guinée a aussi pris d'autres engagements de haut niveau à l'échelle régionale. Il s'agit entre autres de la Vision 2020 de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest, (CEDEAO) « Vers une communauté démocratique et prospère » ; et de la Vision 2063 de l'Union africaine « L'Afrique que nous voulons » qui ciblent aussi la nutrition par les ODD et par les cibles mondiales de nutrition 2025 de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS).

Au niveau national, l'accent mis sur la nutrition et la sécurité alimentaire est décrit dans de nombreux documents de politique et de stratégies, dont la Vision « Guinée 2040 » ; elle définit la vision à long terme de la Guinée, les finalités escomptées et les grandes orientations stratégiques. La vision 2040 fait de la lutte contre la malnutrition un des moyens d'action pour combattre la pauvreté, lutter contre la vulnérabilité et renforcer la résilience.

Le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) est l'instrument principal d'opérationnalisation de cette vision. Il représente la première séquence de mise en œuvre de la Vision 2040. Le pilier 2 du PNDES vise à mettre en place

les conditions structurelles permettant d'impulser la dynamique de transformation durable de l'économie guinéenne. Cet objectif traduit la priorité qu'accorde le PNDES aux ODD 2, 7, 8, 9 et 17 dont un des effets attendus est que la sécurité alimentaire et nutritionnelle soit assurée.

D'autres cadres sectoriels découlant du PNDES constituent le cadre d'orientation permettant de réaliser les effets attendus dans des domaines bien précis. Dans ce cadre, on peut citer les textes ci-après :

- Le Programme accéléré de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable de la Guinée (**PASANDAD 2016-2020**) : la promotion de la nutrition et du genre est l'une de ses cinq composantes ; il intègre l'ensemble des secteurs agricoles et non agricoles qui concourent à la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la sous-alimentation.
- Le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (**PNIASAN 2018-2025**) : c'est le cadre de planification stratégique de mise en œuvre de la Politique nationale de développement agricole (PNDA). Il vise la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre effective du Programme accéléré de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable de la Guinée, (PASANDAD).
- Le Plan national de développement sanitaire (PNDS 2015- 2024) : C'est le cadre stratégique du secteur de la santé, dont l'une des stratégies est la mise à l'échelle des activités de nutrition à haut impact comme l'allaitement maternel, l'alimentation de complément, la lutte contre les carences en micronutriments, la réanimation néonatale, le déparasitage de masse, la réhydratation par voie orale, l'utilisation du zinc dans le traitement des diarrhées.
- La Politique nationale de protection sociale 2016- 2021 : il s'agit d'un cadre de référence pour les pouvoirs publics et les intervenants privés ; il vise essentiellement l'atténuation de la précarité des populations plus vulnérables, par le renforcement de leur résilience face aux chocs socio-économiques et environnementaux.
- La Politique nationale d'alimentation scolaire (2013) : c'est le document cadre du secteur de l'éducation. Elle est nécessaire pour parvenir à la scolarisation

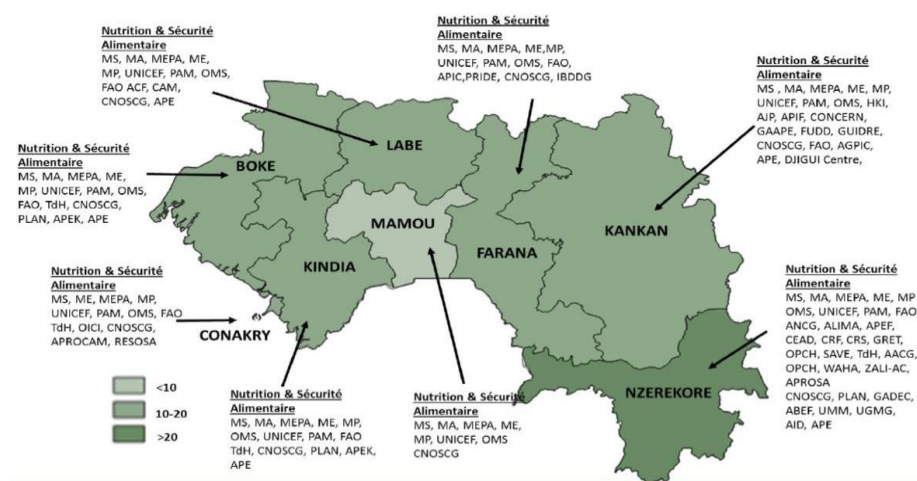


universelle de la Guinée. L'alimentation scolaire profite à de nombreux secteurs bénéficiaires et permet non seulement d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants, mais aussi d'augmenter le taux de scolarisation et de réussite, notamment pour les filles, de réduire les abandons scolaires.

Les acteurs intervenant dans le domaine de la nutrition

Les acteurs de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition en Guinée comprennent : l'État, les partenaires techniques et financiers (OMS, PAM, UNICEF, FAO, UE, BM, AFD, JICA, USAID, etc), les ONG internationales (ACF, HKI, TDH, GRET), les ONG nationales (ANCG, ADEG, APIF, etc.), la société civile regroupée dans le CNOSCG, le secteur privé et les communautés. Ces acteurs sont membres pendant la période de crise du Pôle nutrition et sécurité alimentaire, des Groupes techniques et de la plateforme multisectorielle. Au total, huit ministères clés (Santé, Éducation, Agriculture, Élevage, Pêche, Action sociale, Plan et Coopération internationale), quatre agences des Nations Unies (OMS, UNICEF, PAM et FAO), 10 ONG internationales et 30 organisations nationales sont répertoriés comme acteurs intervenant dans le domaine de la nutrition et de la sécurité alimentaire en Guinée. La région de N'Zérékoré, qui était la première à être frappée par la maladie à virus Ébola, connaît plus de concentration des acteurs que les autres régions. Sur le plan géographique, la région de Mamou apparaît la moins couverte par les acteurs aussi bien de la nutrition que de la sécurité alimentaire. Cette région est suivie de Labé, une autre région qui forme avec Mamou la région naturelle de la moyenne Guinée.

Figure 14: Acteurs en nutrition et alimentation



Conclusion et recommandations



La Guinée fait face à des défis majeurs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Malgré des engagements internationaux (Maputo, Malabo, Kampala) et des politiques nationales, la situation reste d'autant plus préoccupante que près de 22 % des ménages sont en insécurité alimentaire, avec des disparités régionales marquées, notamment à N'Zérékoré et Gueckédou. La malnutrition chronique touche 32,4 % des enfants de moins de cinq ans, et l'anémie affecte 77 % des enfants et près de la moitié des femmes en âge de procréer. Ces indicateurs traduisent une vulnérabilité structurelle liée à la pauvreté, aux pratiques alimentaires inadaptées, à l'insuffisance des services sociaux de base, et à des crises récurrentes (épidémie d'Ébola, instabilité politique). Bien que des efforts aient été réalisés (plans stratégiques, fortification alimentaire, programmes multisectoriels), le financement demeure insuffisant et la coordination des acteurs reste limitée.

Renforcer la gouvernance et la coordination multisectorielle

- Mettre en place un cadre institutionnel efficace pour coordonner les interventions nutritionnelles et sécuritaires.
- Assurer une meilleure synergie entre les ministères, les partenaires techniques et financiers, et les collectivités locales.

Augmenter les investissements dans la nutrition et la sécurité alimentaire

- Respecter l'engagement d'allouer au moins 10 % du budget national à l'agriculture et à la nutrition.
- Mobiliser des ressources internes et externes pour financer durablement les programmes de prévention et de prise en charge.

Améliorer l'accès aux services sociaux de base

- Renforcer les infrastructures sanitaires et les services de nutrition à haut impact (allaitement, alimentation complémentaire, lutte contre les carences).
- Développer des programmes d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement pour réduire les maladies liées à la malnutrition.



Promouvoir des pratiques alimentaires et sanitaires adaptées

- Intensifier les campagnes de sensibilisation sur l'alimentation infantile, l'hygiène et la santé maternelle.
- Encourager la diversification alimentaire et la consommation de produits locaux enrichis.

Réduire les disparités régionales et renforcer la résilience

- Cibler les zones les plus vulnérables (N'Zérékoré, Gueckédou, Mamou, Labé) avec des programmes spécifiques.
- Développer des systèmes agricoles résilients face aux aléas climatiques et aux crises.

Suivi-évaluation et recherche

- Mettre en place un système de suivi-évaluation performant pour mesurer les progrès et ajuster les interventions.
- Investir dans la recherche en nutrition pour adapter les stratégies aux réalités locales.

Analyse FFOM de la politique de sécurité alimentaire et de l'architecture institutionnelle de votre pays.

Analyse stratégique.

L'analyse de l'action publique contre la faim et la malnutrition ressort de l'analyse du contexte nutritionnelle y compris les causes ainsi que des points suivants (forts, faibles, menaces et opportunités).

FORCES	FAIBLESSES
La mise en œuvre du Plan stratégique national multisectoriel de nutrition pourrait s'appuyer sur les points suivants : Gouvernance • L'engagement gouvernemental d'investir dans la lutte contre la malnutrition ; • L'existence du document de stratégie de réduction de la pauvreté comportant une composante nutritionnelle ; • L'existence d'un comité de coordination du secteur de la santé présidé par le Premier ministre ; • L'existence des documents de politiques de promotion de la santé et de la santé communautaire ; • La mise en œuvre du plan des agences du système des Nations Unies pour soutenir les activités de nutrition ; • L'adhésion de la Guinée au mouvement SUN et à l'initiative REACH. Coordination • La collaboration intersectorielle ; • Infrastructures et ressources existantes en matière de nutrition • L'existence de la Division de l'alimentation et de nutrition ; • L'existence de l'institut de nutrition et santé de l'enfant (INSE) ; • L'existence d'un groupe technique de nutrition ; • L'existence de l'Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA) ; • L'existence du Système d'Information des Produits Agricoles en Guinée (SIPAG) ; • Interventions en cours axées sur la nutrition	L'amélioration des points ci-dessous faciliterait la mise en œuvre du plan stratégique, national et multisectoriel de nutrition : Gouvernance • La coordination intersectorielle et la gouvernance effective de l'action publique contre la faim et la malnutrition ; • La vision d'un développement orienté vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle, protection sociale, amélioration de l'environnement etc. • La fragmentation et le cloisonnement des efforts entre les administrations d'une part et entre le niveau central et les collectivités territoriales d'autre part ; • La maîtrise des procédures de gestion et de mobilisation des ressources nationales ; • Cadres juridiques • L'application des textes réglementaires (lois, codes, décrets, arrêtés, directives et normes) ; Coordination • La communication entre les acteurs ; • L'implication des organisations de la société civile ; • Infrastructures et ressources existantes en matière de nutrition • Le financement du secteur alimentaire et nutritionnel ; • Le système d'information stratégique sur la nutrition en particulier le suivi-évaluation des programmes de nutrition ; • L'implication des autorités locales ; • L'allocation des ressources au niveau des communautés locales à la base ;



• La distribution semestrielle des capsules de vitamines A et Mébendazole ; • L'existence d'une composante nutritionnelle des programmes nationaux de maternité sans risque, de survie de l'enfant, de vaccination et de lutte contre les maladies chroniques non transmissibles ; • L'existence d'unités de recherche et de formation en nutrition, alimentation et technologie alimentaire ; Cadres juridiques • L'existence de la loi de protection des consommateurs et de répression des fraudes ; • L'existence du nouveau PNDS et d'une Loi d'Orientation Agricole (LOA) ; • La promulgation du code des collectivités locales.	• L'opérationnalisation du comité multisectoriel d'alimentation et de nutrition ; • L'opérationnalisation de l'ANDASA. • Interventions axées sur la nutrition • La motivation des agents communautaires vis-à-vis de la promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ; • La qualité de la prise en charge de la malnutrition aiguë ; • Le niveau de connaissances sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles ; • La mise à l'échelle (extension) des interventions à haut impact ; • interventions sensibles à la nutrition • Le désenclavement des zones de production ; • L'aménagement des domaines agricoles et des parcours pastoraux ; • La répartition des ressources humaines et l'accessibilité des soins ; • La création des unités de conservation et transformation des produits agro-alimentaires ; • Le renforcement de la sécurité sanitaire et du contrôle de qualité des aliments ; • Le renforcement du circuit de distribution et de commercialisation des produits locaux ; • Les conditions d'accès au crédit pour soutenir les Activités Génératrices de Revenus ; • Le renforcement de la recherche et du développement en matière de nutrition et d'alimentation.
---	---

OPPORTUNITÉS	MENACES
En dépit de ces contraintes, il existe des opportunités pour le passage à l'échelle des interventions de nutrition ; la mise en œuvre de la stratégie nationale multisectorielle de nutrition pourrait profiter d'un contexte favorable caractérisé par : • Engagement de l'État • Existence de structures publiques, de ministères sectoriels et d'un contrôle de l'action du Gouvernement (parlement) • Prise en compte de la nutrition dans le PNDS 2015-2022 • PNDA • Initiatives présidentielles • Vision Guinée 2040 et le PNDES • Prise de conscience des autorités au plus haut niveau de l'importance particulière de la nutrition dans la lutte contre la morbidité et la mortalité infantiles et la nécessité d'élever le niveau hiérarchique de celle-ci. • Engagement soutenu des partenaires au développement : il se renforce à travers le soutien aux initiatives REACH et SUN, qui permettront à terme d'accélérer les actions de nutrition ; • Au niveau communautaire, les activités de nutrition font partie du paquet de soins essentiels et des relais communautaire (RECO) sont nécessaires.	L'analyse des données recueillies montre que les contraintes majeures à la mise en œuvre des interventions de nutrition se situent à plusieurs niveaux : a) L'insuffisance de ressources financières pour la nutrition : le budget du ministère de la Santé est loin de l'objectif de 15 % du budget national à consacrer à la santé. En général, il représente un peu moins de 10 % de ce budget et aucune part n'est réservée à la nutrition. L'essentiel des financements actuels des activités de nutrition est assuré par les partenaires au développement. Les ressources extérieures étant de plus en plus rares, il faudrait craindre qu'une réduction éventuelle de cette aide compromette la poursuite des actions entreprises et leur mise à l'échelle. b) L'insuffisance de ressources humaines qualifiées et bien formées. c) Faible application et suivi des textes juridiques : plusieurs textes de lois et de réglementation ont été élaborés comme le code sur la commercialisation des substituts du lait maternel ; l'enrichissement de certains produits alimentaires en fer et iode mais ces textes ne sont pas soit appliqués ou n'ont pas été révisés pour tenir compte de nouvelles réalités. d) L'insuffisance de coordination des interventions : la plupart des interventions menées actuellement sont faites de façon sectorielle ou intra sectorielle. Étant donné que les causes et conséquences de la malnutrition sont multifactorielles, impliquant plusieurs secteurs socio-économiques, il est nécessaire d'avoir une approche



	multisectorielle comme stratégie de lutte efficace contre ce fléau. e) Faible couverture des interventions à haut impact au niveau communautaire : Accessibilité aux services de base (nombre insuffisant des ASC, utilisation insuffisante des canaux de communication pour permettre à la population d'accéder aux messages, faible disponibilité des intrants, faible utilisation des services au niveau communautaire).
--	--

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, la Guinée a affiché une croissance économique notable, portée par les secteurs secondaire et tertiaire, malgré des chocs internes et externes. Toutefois, cette croissance reste peu inclusive et vulnérable à la concentration sectorielle et commerciale, notamment dans les exportations. Les défis sociaux persistent, avec des indicateurs préoccupants en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de nutrition. La dépendance à l'égard des ressources minières, la faiblesse de la gouvernance budgétaire, et les déséquilibres extérieurs accentuent les risques de soutenabilité économique. Par ailleurs, les exportations vers la CEDEAO demeurent limitées et peu diversifiées, tandis que la sécurité alimentaire reste fragile, affectant particulièrement les enfants et les femmes. Pour assurer une croissance inclusive, durable et résiliente, les actions ci-dessous sont recommandées :

1. Diversifier l'économie et les exportations

Développer les secteurs non miniers (agriculture, industrie, TIC), promouvoir les chaînes de valeur locales, et élargir l'offre exportable vers la CEDEAO.

2. Renforcer les capacités productives et sociales

Investir dans les infrastructures industrielles, sanitaires, éducatives et nutritionnelles, en ciblant les zones les plus vulnérables.

3. Améliorer la gouvernance économique et sociale

Maîtriser les dépenses publiques, renforcer la transparence budgétaire, et assurer une coordination multisectorielle efficace entre les acteurs publics et partenaires.

4. Promouvoir l'emploi et la protection sociale

Mettre en œuvre des politiques actives d'insertion professionnelle pour les jeunes et les femmes, et soutenir la formalisation des activités économiques.

5. Stabiliser le cadre macroéconomique et financier

Contrôler l'inflation, améliorer la gestion de la dette, et encourager le financement du secteur privé pour stimuler l'investissement productif.



6. Renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition

Augmenter les investissements dans l'agriculture et la nutrition, promouvoir des pratiques alimentaires adaptées, et développer des systèmes agricoles résilients.



RÉFÉRENCES

Afrobarometer. *Sondage 2023*. Afrobarometer, 2023.

Banque mondiale. *Indicateurs de développement 2023*. Banque mondiale, 2023

Banque africaine de développement (BAD). *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique : Rapport 2023*. BAD, 2023.

Banque africaine de développement (BAD). « Accélérer la transformation structurelle de l'économie pour une croissance inclusive, durable et résiliente aux chocs ». *Note de diagnostic pays*, BAD, 2022.

Kaufmann, Daniel, & Aart C. Kraay. *The Worldwide Governance Indicators: Methodology and 2024 Update*. World Bank Group, 2024. Policy Research Working Paper, RRR Prosperity, documents.worldbank.org/curated/en/099005210162424110

Banque mondiale. *World Development Indicators*. The World Bank, 2024. databank.worldbank.org/data/reports

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest. « La CEDEAO des peuples : paix et prospérité pour tous ». *Vision 2050 de la CEDEAO*, CEDEAO, 2022. www.ecowas.int/.

Comité national de convergence (CNC). Rapport de convergence. CNC, s.d.

Guinée, Ministère du Plan et de la Coopération internationale. *Cadrage macroéconomique*. inédit.

Guinée, Ministère de l'Agriculture. *Document ou Rapport Institutionnel*. inédit.

Guinée, République de la Guinée. *Programme Simandou 2040*. Gouvernement de Guinée, inédit.



101, Yakubu Gowon Crescent,
Asokoro District, P.M.B 401,
Abuja, Nigeria

www.ecowas.int

ISBN 978-978-61827-5-9



9 789786 182759